

AFFAIRE DU HOLD-UP À LA POSTE DE BAB EL-OUED

# LES AUTEURS ARRÊTÉS

P. 4



PEINE D'UN AN DE PRISON POUR LE JEUNE KHOUALED ISLAM

# ALGER REGRETTE LA CONDAMNATION

P. 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE



L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA "S'EST NETTEMENT AMÉLIORÉ"

P. 17



8 MAI 1945, MASSACRES À SÉTIF, GUELMA ET KHERRATA

# LES ALGÉRIENS SE SOUVIENNENT

Des signes avant-coureurs présageaient de ce qui allait survenir quelques jours plus tard. Des manifestations se déclenchent le 1<sup>er</sup> mai dans toute l'Algérie, manifestations pacifiques mais on y voit pour la première fois le drapeau algérien. Du 8 au 22 mai 1945, les massacres d'Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata, tracent le chemin à la lutte armée de Novembre 1954...

P. 5

2<sup>E</sup> JOUR DE GRÈVE À L'HÔPITAL MUSTAPHA-PACHA

# PARALYSIE DES HÔPITAUX, QUEL ANTIDOTE ?



Pratiquement tout ce qu'un établissement hospitalier peut compter comme chevilles ouvrières, est concerné par l'appel à la grève lancé par au moins 6 syndicats (dont 4 affiliés à l'Intersyndicale des professionnels de la santé publique, IPSP)...

P. 3

PROGRAMME AADL

FIN DE L'ACTUALISATION DES ANCIENS DOSSIERS DANS 23 WILAYAS

P. 4

VIOLENCES COMMUNAUTAIRES À GHARDAIA

LE WALI ORDONNE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

P. 4

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS HYDROCARBURES

HAUSSE DE PRÈS DE 76% AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2013

P. 6



800

participants prendront part à la 9<sup>e</sup> édition du colloque international portant sur le rite malékite dont le coup d'envoi sera donné mardi à Aïn Defla.

520.000

contrats CAT-NAT ont été enregistrés en 2012, un nombre en hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

700

kg de marijuana ont été saisis à Formosa, l'une des provinces du nord de l'Argentine lors d'une opération menée par la police.

## Une caravane de SOS village pour les enfants victimes du séisme de Boumerdès en 2003

L'association, SOS Village d'enfants, organisera le 21 mai prochain à Boumerdès une caravane en faveur des enfants victimes du séisme qui avait frappé cette wilaya et ses environs en 2003, a annoncé lundi à Alger, le représentant de SOS Kinderdorf International en Algérie, Gérard Aïssa Ruot.

Baptisée "SOS-séisme 10 ans déjà", cette caravane est initiée à l'occasion de la commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire du violent séisme qui avait endeuillé Boumerdès et ses environs, où l'association était mobilisée dans l'aide et l'assistance aux familles en général, et aux enfants en particulier, affectés par la catastrophe, a indiqué M. Ruot, lors d'une conférence de presse animée au forum du quotidien national El Moudjahid.

Il a précisé que l'objectif principal de cette manifestation était de "revoir ces enfants devenus de jeunes étudiants afin de leur apporter notre témoignage" de cette expérience.



## Il ignorait qu'il avait remporté 2 millions d'euros à la loterie nationale

Un habitant de Groningen, aux Pays-Bas, ignorait totalement qu'il était le grand gagnant de la loterie nationale. C'est une annonce dans le journal local qui lui a fait rappeler qu'il avait joué. Résultat : cet homme a vécu cinq mois sans savoir qu'il avait gagné deux millions d'euros.

En décembre 2012, il a décidé de jouer à la loterie et, comme de nombreuses personnes, tenter de gagner le gros lot. Deux millions d'euros étaient donc mis en jeu pour le grand gagnant. Le soir même, les numéros sont tirés. Il y a bien un heureux mais pourtant personne ne s'est montré pendant près de cinq mois.

Sachant qu'un billet de loterie n'est valide que pendant un an et que personne ne s'était présenté, la loterie nationale des Pays-Bas a décidé de passer à l'action. Pour rechercher l'heureux gagnant, une annonce a donc été passée dans le journal local de Groningen, la ville où le billet vainqueur a été joué.

De son côté, le veinard ne savait toujours pas qu'il était millionnaire. C'est en lisant cette annonce qu'il s'est dit qu'il fallait mieux vérifier. Parmi tous ses autres billets, il a retrouvé le fameux billet gagnant. Un bout de papier valant deux millions d'euros ! "Il est très rare qu'un gagnant ne réponde pas immédiatement. D'ordinaire, les vainqueurs se font connaître dès le lendemain" a souligné un porte-parole de la loterie nationale.

## Bikinis et alcool, bienvenus en Egypte

L'Egypte des Frères musulmans est ouverte aux touristes étrangers qui souhaitent consommer de l'alcool et se prélasser en bikini sur les plages, a déclaré dimanche le ministre égyptien du Tourisme, Hisham Zaazou. Lors d'une conférence de presse à Dubaï, le ministre a souligné que le gouvernement du président Mohamed Morsi tablait sur une hausse d'au moins 20% du nombre de touristes cette année.

"Les bikinis sont les bienvenus en Egypte où l'on continue de servir de l'alcool", a dit le ministre, un indépendant qui n'appartient pas à la confrérie au pouvoir, en révélant avoir eu des contacts à ce sujet avec les salafistes. Ces derniers, a-t-il assuré, (...) ont désormais compris l'importance du secteur du tourisme (pour l'Egypte)", en reconnaissant que certains salafistes de base ne partageaient pas tous ce point de vue.

En décembre, le gouvernement avait relevé les taxes sur l'alcool avant de revenir sur cette mesure à la suite de critiques émanant du secteur du tourisme et des milieux libéraux. Avant les soubresauts de la "révolution du Nil" de février 2011 qui a renversé le régime de Hosni Moubarak, le tourisme représentait plus d'un dixième de l'économie égyptienne. En 2010, le pays des Pharaons avait accueilli 14,7 millions de touristes, générant 12,5 milliards de dollars de revenus.

L'année suivante, ces chiffres tombaient à 9,8 millions de visiteurs et à 8,8 milliards de dollars de revenus. D'après le ministre, 11,5 millions de touristes sont venus en Egypte en 2012, générant une dizaine de milliards de dollars de revenus. Et le premier trimestre 2013 a vu la visite d'environ trois millions de touristes, soit en hausse de 14,6% par rapport à la même période de 2012.

L'Egypte s'est fixée pour objectif à long terme le chiffre de 30 millions de visiteurs et de 25 milliards de dollars de revenus d'ici 2022.

## Portes ouvertes sur le centre d'instruction de la DCA de Laghouat



Des journées d'information sur le centre d'instruction de la défense contre avions (DCA) de Laghouat, relevant de la 4<sup>e</sup> région militaire ont été ouvertes lundi en direction du public. Inscrite dans le cadre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation d'information vise le rapprochement entre l'institution militaire et la société, a indiqué le général Abdelhafidh Bouaziz, commandant de l'école d'application de la défense aérienne de Laghouat, en ouverture de ces journées, au nom du général-major, commandant de la 4<sup>e</sup> région militaire de Ouargla. Ces journées devront également permettre au public de prendre connaissance des différents ateliers et structures pédagogiques et d'instructions, théoriques et pratiques, dispensées pour une meilleure formation et performance des éléments de l'ANP, a ajouté le général Abdelhafid Bouaziz. Ces journées ont permis également aux visiteurs de s'enquérir, outre la formation militaire et physique, du volet de la prise en charge sociale des élèves du centre dans les domaines culturel et sportif, en vue d'assurer la préparation des éléments de l'ANP aux différentes manifestations sportives, régionales et nationales.

## Exercice de simulation d'un sauvetage en mer à Béjaïa

Un exercice de simulation de sauvetage de l'équipage d'une embarcation au large des côtes de Béjaïa a été organisé avec succès lundi par des unités navales relevant du groupement territorial des garde-côtes, avec pour objectif la mise à l'épreuve des moyens, l'organisation et l'alerte des différents modules d'interventions prévus pour ce cas d'espèce. Initié par le groupement territorial des garde-côtes, le scénario, mis en branle, s'est appuyé sur l'hypothèse du naufrage d'une embarcation en mer avec à son bord cinq marins en difficulté qu'il faut impérativement retrouver, secourir et ramener au sec. Dès la réception du message de détresse, des unités navales se sont dirigées sur les lieux pour leur venir en aide et les diriger sur les structures du port pour y recevoir les premiers soins.

L'exercice qui a rassemblé l'ensemble des secteurs et acteurs concernés a été couronné de succès, favorisé, il est vrai, par une opération identique réelle, celle-là, survenue, il y a à peine quelques mois. Un sardinier et son équipage, en proie à une

importante voie d'eau, "a été rapidement tiré d'affaire".

D  
i  
x  
i  
t

## Abderrezak Mokri :

"Si un parti n'obtient pas la majorité appelant ainsi à une alliance avec les autres groupes parlementaires, cela devrait se faire sur la base de programmes. Il ne peut être question de soutien ou d'alliance que sur la base de programmes, d'hommes et de transparence. Le document de politique générale adopté à la majorité par le 5<sup>e</sup> congrès du mouvement assujettit le parti à cela. L'ancienne commission de discipline remettra le dossier à la nouvelle instance de discipline chargée officiellement d'examiner le dossier de M. Benbada et de trancher la question pour mettre fin à toute ambiguïté autour du retrait du mouvement du gouvernement."

2<sup>E</sup> JOUR DE GRÈVE À L'HÔPITAL MUSTAPHA-PACHA

# État des lieux

**Pratiquement tout ce qu'un établissement hospitalier peut compter comme chevilles ouvrières, est concerné par l'appel à la grève lancé par au moins 6 syndicats (dont 4 affiliés à l'Intersyndicale des professionnels de la santé publique, IPSP).**

PAR LARBI GRAÏNE

Le CHU Mustapha-Pacha, pour autant ne désempite pas de son monde et de ses malades. Hier, les citoyens ont comme à leur habitude afflué vers l'hôpital, ne paraissant nullement se soucier du fait que le personnel médical soit entré en débrayage. En entrant dans les services pour y confier un malade, prendre un rendez-vous, ou faire des analyses, ils ont croisé les agents et les employés (des corps communs) et les infirmiers rassemblés en piquets de grève, brandissant des pancartes exprimant leur ras-le-bol. Les médecins et autres spécialistes n'ont pas organisé de piquets de grève. Mais un sit-in des médecins de l'IPSP est prévu aujourd'hui devant le ministère de la Santé. Si la grève des médecins (généralistes, spécialistes, psychologues, professeurs d'enseignement paramédical) bouclera aujourd'hui son troisième et dernier jour (en attendant la suite), deux autres corps de métiers les y ont déjà précédé.

Il s'agit des paramédicaux, dont la protestation est encadrée par le Syndicat national des paramédicaux (SAP) et des corps communs qui protestent sous l'égide de la Coordination nationale des corps communs de la santé, affiliée à l'UGTA. Les corps communs entament leur 4<sup>e</sup> semaine de grève illimitée même s'ils ont repris le travail pendant le temps qu'avait duré le deuil national décrété suite au décès de l'ancien chef de l'Etat, Ali Kafi. Quant aux paramédicaux, ils en sont à leur 2<sup>e</sup> semaine de grève. Employé comme chauffeur à l'hôpital, 22 ans de service, Hamid D, père de 6 enfants déclare toucher un salaire ne dépassant pas 20.000 DA.

« Jusqu'à aujourd'hui, la tutelle ne nous a pas contactés alors que nous sommes disposés à dialoguer, toute ouverture de dialogue impliquerait pour nous la reprise du travail » affirme Ahmed Terrak, SG de la section syndicale de la Coordination nationale des corps communs de l'hôpital Mustapha.

## Des revendications refusées par les Finances

La coordination des corps communs qui revendique 113.000 employés à l'échelle nationale, réclame l'attribution d'une prime de contagion à l'ensemble des travailleurs de la santé car celle-ci n'est attribuée actuellement, explique Ahmed Terrak qu'à des catégories spécifiques.

« La tutelle nous a dit que notre revendication (la prime de contagion) n'a pas été acceptée par le ministère des Finances » soutient ce syndicaliste. Et d'ajouter « pour nous tout agent de la santé a droit à une prime de contagion même si le risque n'est pas le même pour tous ». « Il est évident que celui qui est employé au niveau de l'administration n'est pas exposé aux mêmes risques que celui qui est employé au niveau d'un bloc opératoire, mais il n'y a pas de risque zéro non plus » a-t-il argué.

La coordination des corps communs exige également la permanisation de 53.000 vacataires, recensés à l'échelle nationale. D'après Terrak ces vacataires



Les malades lourdement pénalisés par des grèves récurrentes.

sont en activité depuis 20 ans, le syndicat exige qu'ils soient intégrés sur la base de leur diplôme ou niveau d'instruction. D'après notre interlocuteur le salaire moyen d'un agent du corps commun est de 14.000 DA. Ceux qui sont employés 5 heures par jour (travailleurs partiels) touchent 9.000 DA. Cela étant dit, les paramédicaux également n'ont pas été conviés par les autorités à la table de discussion selon Touri Kamel, SG de la section syndicale du SAP du CHU Mustapha. Il rappelle que la grève des paramédicaux est illimitée. Il insiste sur le service minimum. Selon lui, « tous les soins prodigués aux malades hospitalisés sont assurés avec un personnel minimum relevant du paramédical ». Et d'assurer « tout ce qui est activité d'urgence est assuré à 100 %, idem pour la cancérologie et la chimiothérapie ». « On a délogé dans chaque service, une ou deux personnes pour venir au sit-in exprimer la désapprobation de la profession vis-à-vis du marasme dans lequel elle est enlisée ».

## Le service minimum garanti

« Le bureau national du SAP n'a pas été convié à une réunion de conciliation » se désolent-ils. Le SAP milite pour l'intégration des infirmiers brevetés dans le grade des infirmiers diplômés d'Etat (IDE) et exige l'attribution d'une prime de responsabilité pour les surveillants médicaux. Selon Touri Kamel « le plan de carrière est bloqué ». Pour améliorer le système de santé public, ce syndicaliste qui exerce les fonctions de Coordinateur des activités médicales et paramédicales, plaide pour « la création du métier de brancardier qui existe dans tous les pays du monde mais pas chez nous ». « Notre souhait dit-il est que ce métier soit institué d'autant plus que le service de santé militaire algérien en possède ».

Ce syndicaliste a également souhaité la création du métier d'ambulancier. « Actuellement il y a le chauffeur d'ambulance, mais il n'est pas ambulancier, il est juste un ouvrier professionnel, on souhaite créer le métier d'ambulancier, qui peut en même temps, faire brancardier, secouriste et chauffeur ». Enfin les nouveaux recrutés après bac + 3, à l'exemple des laborantins, notamment se plaignent de ne pas avoir perçu leur salaire et ce après plus de 6 mois d'activité.

Cela dit, les gens croisés à l'hôpital disent ne pas être indisposés spécialement par le débrayage des professionnels de la santé. « Grève ou pas grève, on a l'impression que rien n'a changé. Je suis venu

ce matin accompagnant ma mère âgée de 73 ans, pour l'introduire dans le service gastrologie pour y subir une opération, une fois que cela a été fait, on nous informe qu'il faut la transférer vers le service cardiologie. J'ai dû le faire moi-même en la transportant à bord de mon véhicule personnel et un médecin qui normalement n'est pas tenu de le faire nous a gentiment accompagnés » nous confie un monsieur venu d'Alger-Centre. Un tour au service de radiologie confirme l'impression générale que rien n'a bougé. « Voilà madame, on vous a reporté votre rendez-

vous pour la semaine prochaine » dit un agent à l'adresse d'une dame assise dans la salle d'attente.

Celle-ci, presque contente d'avoir eu une réponse claire, prend le ticket, remercie et quitte les lieux. « On a un rendez-vous de contrôle avec le médecin, on nous a dit de patienter encore pour pouvoir le voir, c'est tout » lance ce monsieur, venu assister sa mère au service de neurologie. Et de s'interroger « La grève mais elle change quoi ? »

Reportage réalisé par Larbi Graïne

## SOUS LA PLUME

### Paralysie des hôpitaux, quel antidote ?

PAR SORAYA HAKIM

Tous les personnels de la santé sont en grève pour une durée de trois jours. La raison est toute simple : faire rappeler à la tutelle ses engagements qu'elle oublie avec l'art et la manière. Des engagements au demeurant qu'elle a pris il y a deux années de cela, qu'elle n'a toujours pas honorés jusqu'au jour d'aujourd'hui. Mais il n'y a pas que la question financière que la corporation médicale a soulevée, il y a aussi le problème de la prise en charge, une mauvaise qualité de soins, les plus touchés étant les cancéreux qui souvent ne suivent pas leurs séances de chimiothérapie faute de traitements spécifiques.

La grève n'est pas pour pénaliser les malades. Ils le sont déjà par des rendez-vous de consultations très éloignés, ils le sont par manque de réactifs où ils sont obligés de se diriger vers le secteur privé, ils le sont quand ils s'entendent dire que l'on ne peut pas placer telle ou telle prothèse du fait de son indisponibilité et la liste est longue. Depuis des décennies, le secteur

de la santé est malade de ses structures. Des salles de maternité où les femmes sont deux par lit ou dorment sur un matelas posé à même le sol.

Des tables de gynécologie où l'on ne change pas les draps à chaque malade alors que l'on parle d'infections nosocomiales. Des bébés prématurés que l'on remet à la mère faute de couveuses. Une nomenclature de médicaments qui rétrécit comme peau de chagrin parce qu'il faut juguler des dépenses. Les citoyens sont habitués à cette lamentable routine qu'il

« La grève n'est pas pour pénaliser les malades. Ils le sont déjà par des rendez-vous de consultations très éloignés, ils le sont par manque de réactifs où ils sont obligés de se diriger vers le secteur privé... »

y ait grève ou pas, c'est du pareil au même.

L'argument du malade qui subit le diktat des grévistes ne tient pas la route, le ministère doit apporter aux vrais problèmes les vraies réponses. Mais l'attitude du gouvernement aggrave le mal qui provoque la paralysie du secteur de la santé.

Une paralysie qui devra trouver son remède au sein du département de Ziari, car lui seul détient l'antidote imparable à la grève.

S. H.

PEINE D'UN AN DE PRISON POUR LE JEUNE KHOUALED ISLAM

## Alger regrette la condamnation

Les provocations ne cessent d'émaner de nos voisins marocains. Ainsi après avoir enflammé la scène politique et diplomatique avec les déclarations dangereuses du secrétaire général du parti El Istiqlal appelant à l'annexion des villes de Béchar et Tindouf, c'est au tour de la justice marocaine de prendre le relais des hostilités en confirmant la condamnation du jeune athlète algérien Khoualed Islam à un an de prison ferme et 400.000 dirhams de dommages et intérêts.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Une annonce qui n'a pas laissé indifférent le ministère des Affaires étrangères qui a regretté «vivement»

cette décision de la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Amar Belani, dénonce cette décision toute en regrettant «vivement la décision de la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir qui vient de confirmer une peine aussi lourde à l'encontre du jeune compatriote Khoualed Islam, alors que les éléments du dossier et l'absence de constitution et de caractérisation des faits allégués, laissent escompter une relaxe».

Le porte-parole a également avoué être «profondément déçu par ce jugement et nous avons instruit nos représentations diplomatique et consulaire d'examiner, en étroite coopération avec la défense, toutes les

options possibles de libération du jeune Khoualed, allant de la demande de libération anticipée en conformité avec les règles de bonne conduite à la possibilité d'un pourvoi en cassation».

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que «dans l'intervalle, nous avons demandé à notre représentation diplomatique à Rabat d'entamer les démarches auprès des autorités marocaines compétentes pour demander le transfert de notre ressortissant vers la ville de Casablanca, afin qu'il puisse être dans la proximité immédiate et sous la protection de notre consulat général établi dans cette ville».

Pour rappel, le jeune Islam Khoualed est un rameur âgé de 15 ans, prenant part à un



Khoualed Islam.

entraînement à Agadir avec l'équipe nationale de voile, lorsqu'il sera détenu le 11 février en étant accusé d'«atteinte à la pudeur contre un mineur».

K. H.

AFFAIRE DU HOLD-UP À LA POSTE DE BAB EL-OUED

## Deux suspects arrêtés, le troisième toujours en fuite

PAR LOTFI ITOU

La brigade criminelle de la Division Centre de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA) vient d'interpeller l'auteur principal du hold-up commis, le 2 mai passé, à la poste de Bab El-Oued ainsi que son acolyte pour le vol de 550 millions de centimes, a annoncé hier la cellule de communication de la SWA. En effet, selon le communiqué, suite au vol de la somme d'argent de 550 millions de centimes au bureau de poste de la rue Rachid Kouache, sise à Bab El-Oued, survenu le 2 mai, les policiers de la brigade criminelle ont lancé une enquête afin d'arrêter l'auteur. Toujours selon le communiqué, le voleur n'est autre que le soudeur accoutumé du bureau de poste concerné, dont il était régulièrement chargé par les responsables de cette poste d'assurer les travaux d'installa-

tion des portières. Profitant des travaux qui lui ont été confiés, le soudeur, originaire de Bab-El-Oued, a pu faire une copie des clefs de la porte de secours sise à l'arrière du bureau de poste et ce, dans le cadre de son plan diabolique qui consistait à voler de l'argent entreposé dans le coffre-fort. Il aura fallu huit jours de préparation pour que le jour-J le soudeur décide de passer à l'action en profitant du match de la finale de la coupe d'Algérie entre le MCA et l'USMA. Ce jour-là, le 2 mai dernier, vers 8 h du matin, le soudeur en question a, effectivement, accompli son forfait en réussissant à dépouiller la poste de 550 millions de centimes, en utilisant un marteau et une chignole, cela avant prendre la fuite avec un sac bourré d'argent. Cette somme sera par la suite confiée à son acolyte qui a été chargé de mettre les 550 millions de centimes dans un abri sûr en atten-

dant que les recherches des policiers cessent. En parallèle, le second acolyte a, à son tour, remis les 550 millions de centimes à un troisième membre de la bande qui n'est autre qu'un repris de justice ayant déjà écopé d'une peine pour vols de bijoux. Toutefois, l'enquête des policiers de la brigade criminelle de la division Centre a permis d'identifier les trois individus et ce, en l'espace de quelques jours seulement. Ces derniers ont été surpris par la rapidité des investigations des enquêteurs, ce qui a permis l'arrestation de deux parmi les trois malfaiteurs, tandis que le troisième acolyte demeure en fuite. Les mis en cause ont été présentés, hier, devant le tribunal de Bab El-Oued pour association de malfaiteurs et vol d'argent public; ils ont été placés sous mandat de dépôt, conclut le communiqué de la cellule de communication de la SWA.

L. I.

VIOLENCES COMMUNAUTAIRES À GHARDAÏA

## Le wali ordonne l'ouverture d'une enquête

PAR LAKHDARI BRAHIM

Après le regain de violences entre les deux communautés, chaâmba et mozabite, qui ont donné lieu à des batailles rangées durant deux jours et faisant plusieurs blessés, le wali de Ghardaïa, Ahmed Adli, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur ces incidents ayant secoué des quartiers de la ville de Ghardaïa, le wali exige la prise de mesures qui s'imposent à l'encontre de leurs auteurs.

Le wali a, en outre, indiqué qu'un dispositif de sécurité visant la sécurisation des biens et des personnes sera également renforcé, afin d'éviter les échauffourées récurrentes entre les jeunes, soulignant que «l'ensemble des problèmes peuvent être surmontés dans le calme, le dialogue et la concertation».

Une dizaine de personnes, dont des policiers, ont été légèrement blessés suite

aux échauffourées sporadiques et récurrentes entre jeunes de deux communautés, lors de ces incidents survenus dans des quartiers de Ghardaïa et à Ksar Mélika, selon une source hospitalière. Des groupes de jeunes des deux communautés ont commencé à se lancer des pierres, des cocktails Molotov et d'enflammer des pneus, avant que la situation ne déborde, créant un climat d'insécurité près du quartier de Théniet El-Makhzen et aux environs des ksars de Mélika et de Béni-Isguen, où le trafic routier a été interrompu durant toute la matinée. Les commerçants ont baissé rideau en signe de protestation contre l'insécurité et de peur de débordements : casses, vols et incendies. Un sit-in a été organisé lundi par des commerçants devant le siège de la wilaya pour appeler à la sécurité des biens et des personnes. A l'origine de ces échauffourées récurrentes et sporadiques, les questions du foncier dans la vallée du M'Zab et des constructions illicites. «Ces échauf-

fourées ont éclaté suite à la construction, par un ibadite, à Mélika d'un mur fermant l'accès à un cimetière malékite», selon des jeunes malékites de Théniet El-Makhzen. Ces derniers ont réagi en essayant de détruire le mur construit illicitement, avant l'intervention des autorités de la daïra de Ghardaïa qui l'ont démolit. Les jeunes du quartier de Théniet el-Makhzen, dans la commune de Ghardaïa, non satisfaits de la démolition du mur, ont bloqué les axes principaux de la ville en dressant des barricades, réclamant l'arrestation de la personne à l'origine de l'incident, a-t-on relevé sur place.

Des affrontements entre les jeunes des deux communautés ont ensuite éclaté, avant que les forces anti-émeutes déployées, à titre préventif à travers les points sensibles de la ville de Ghardaïa, n'interviennent en faisant usage de gaz lacrymogène et de canons à eau pour disperser les antagonistes.

L. B.

### JOURNALISTES HÉBERGÉS DANS DES HÔTELS Le dossier au niveau des services du Premier ministre

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a indiqué, lundi à Alger, que le dossier des journalistes hébergés dans des hôtels se trouvait au niveau des services du Premier ministre en vue de son règlement.

Un casse-tête supplémentaire pour le Premier ministre qui va devoir trouver une issue honorable pour les centaines de familles de journalistes hébergés dans les différents hôtels pour des raisons sécuritaires.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de plusieurs projets touristiques en réalisation dans la capitale, le ministre a appelé les parties concernées à prendre en charge rapidement le problème des journalistes hébergés dans des hôtels pour que ces derniers puissent subir les travaux de restauration et de réfection nécessaires et renouer avec leur vocation touristique et commerciale. «Les journalistes ne peuvent être délogés des hôtels avant qu'une solution ne leur soit apportée, notamment en leur affectant des logements décentes», a-t-il souligné. Ces hôtels, «dont El-Manar, ont été retenus pour héberger les journalistes pour des raisons sécuritaires durant la décennie noire, mais la situation dépasse actuellement l'aspect sécuritaire et a pris une dimension sociale», a-t-il ajouté. L'hôtel El-Manar qui a consacré près de 80% de ses chambres à l'hébergement des journalistes pour des raisons sécuritaires, fera l'objet d'un processus de réfection et de réaménagement dès la finalisation des études techniques entamées depuis le mois de mars dernier, a encore indiqué M. Benmeradi. Le ministre a insisté sur l'impératif de rétablir cet établissement dans sa vocation initiale pour lui permettre de contribuer à la promotion du tourisme national.

R. N.

### PROGRAMME AADL Fin de l'actualisation des anciens dossiers dans 23 wilayas

L'actualisation des anciens dossiers AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) a été achevée dans 23 wilayas, a indiqué mardi le directeur de l'agence, Elias Benidir.

Près de la moitié des wilayas du pays ont actualisé la totalité des dossiers de leurs souscripteurs de 2001 et 2002 et traitent actuellement ces dossiers notamment par la consultation du fichier national de logements, a ajouté de M. Benidir au cours d'une conférence en marge du salon «Batimatec 2013», rapporte l'APS.

Pour la wilaya d'Alger, l'AADL reçoit toujours les anciens souscripteurs pour actualiser leurs dossiers et ambitionne d'achever cette opération mi-juin pour les souscripteurs de 2002.

Selon M. Benidir, l'agence a pris en charge près de 147.000 dossiers dans la wilaya d'Alger dont 30% ont été rejetés. Les anciens souscripteurs dont les dossiers ont été actualisés dernièrement et approuvés après la vérification du fichier national de logements, ont commencé dimanche à retirer l'ordre de versement pour payer la première tranche du prix de leurs logements.

Concernant le lancement des nouveaux projets AADL, M. Benidir a rappelé que l'agence a négocié avec de grandes entreprises nationales et étrangères pour l'étude et la réalisation de plus 35.000 logements dont près 17.000 ont obtenu l'accord du gouvernement pour la passation de marchés de gré à gré.

Ces accords ont permis le lancement de huit «grands» chantiers sur sept wilayas, notamment à Sidi Bel Abbès où la première pierre du nouveau programme a été posée récemment par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les négociations se poursuivent toujours par ailleurs avec les sociétés mixtes nouvellement créées pour la prise en charge d'une «grande» partie du programme, a ajouté M. Benidir.

Quant aux grands ensembles intégrés dépassant 5.000 logements, l'AADL compte lancer des consultations sélectives sur la base de la «short list» qui sera arrêtée à l'issue de l'évaluation des offres reçues.

Le ministère de l'Habitat avait lancé un avis de présélection national et international dont plus de 200 multinationales de 13 nationalités ont retiré le cahier des charges.

Une commission nationale a été déjà installée afin de classer ces entreprises et examiner leurs offres, et compte publier la liste des entreprises retenues prochainement.

R. N.

8 MAI 1945, MASSACRES À SÉTIF, GUELMA ET KHERRATA

# Les Algériens se souviennent...

*Des signes avant-coureurs présageaient de ce qui allait survenir quelques jours plus tard. Des manifestations se déclenchent le 1er mai dans toute l'Algérie, manifestations pacifiques mais on y voit pour la première fois le drapeau algérien. Du 8 au 22 mai 1945, les massacres d'Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata, tracent le chemin à la lutte armée de novembre 1954.*

PAR SADEK BELHOCINE

8 mai 1945-8 mai 2013, soixante huit (68) ans ont déjà passé sur les massacres perpétrés par le colonialisme français contre les populations civiles désarmées de Sétif, Kherrata et d'autres petits bourgs environnants. En ce jour commémoratif, les souvenirs remontent à la surface. De douloureux souvenirs qui reviennent en mémoire. Tandis que le monde entier fêtait dans l'allégresse la défaite de l'Allemagne, les populations algériennes vivaient une répression féroce et sanguinaire de la soldatesque coloniale, appuyée dans sa triste besogne par les colons qui n'ont pas fait dans le détail dans l'horreur. En ce jour du 8 mai 1945, c'est jour de marché à Sétif. Un marché bariolé comme tout marché "indigène" où se pressaient des centaines de personnes des bourgades et hameaux environnants. Une journée ensoleillée et particulière. Un événement bien particulier devait se dérouler ce jour là. Quelques jours auparavant, le Parti du peuple algérien (PPA) et les Amis du manifeste et de la liberté (AML), créé par Ferhat Abbas en mars 1944, avaient lancé un appel à une manifestation pacifique qui devait coïncider avec la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Il s'agissait d'organiser une marche entre la mosquée de la gare et le Monument aux morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des Algériens conscrits de force et qui moururent durant la Seconde Guerre mondiale sous l'uniforme de l'armée française. Mais pour la population sétifienne, la procession devait être mise à profit pour lancer un cri de lib-



erté, pour demander à la France de tenir sa promesse, consignée dans l'additif au Manifeste du peuple algérien approuvé par le gouverneur général Marcel Peyrouton, prévoyant la création d'un Etat algérien à la fin de la guerre et la participation immédiate des représentants musulmans au gouvernement de l'Algérie. Il est tôt, en ce 8 mai 1945. À Sétif, la manifestation autorisée commence à envahir les rues dès 8 heures. Plus de 10 000 personnes, chantant l'hymne nationaliste *Min Djibalina* défile avec des drapeaux des pays alliés vainqueurs et des pancartes « Libérez Messali », « Nous voulons être vos égaux » ou « À bas le colonialisme ». Ce fut comme un appel à l'insurrection puisque des dizaines, bientôt des centaines "d'indigènes" qui n'étaient là que parce que c'était jour de marché rejoignent la foule, faisant grossir le cortège qui comprendra, à l'amorce du boulevard Georges-Clémenceau, entre 20.000 et 25.000 personnes, raconte M. Cherif. Vers 8h45 surgissent des pancartes « Vive l'Algérie libre et indépendante » et en tête de la manifestation Aïssa Cheraga, chef d'une patrouille de scouts musulmans, arbore le « drapeau algérien ». Tout dérape alors : devant le café de France, le commissaire Olivieri tente de s'emparer du drapeau, mais est jeté à terre. Des Européens en marge de la manifestation assistant à la scène se précipitent dans la foule.

**Une répression sauvage : 45.000 morts**

Un jeune homme, Bouzid Saâl, s'empare du « drapeau algérien » mais est abattu par un policier. Un tir de revolver qui allait donner

le signal à une répression aussi sauvage qu'aveugle qui fera, durant plusieurs jours, des dizaines de milliers de morts, à Sétif, mais également dans les localités et les dechras voisines, à El Eulma, à Ain El Kebira, à El Ouricia, puis à Kherrata et jusqu'à Guelma. Ce coup de revolver était l'œuvre du commissaire Lucien Olivieri. La balle atteindra mortellement au ventre Bouzid Saâl, alors âgé de 22 ans, qui refusa obstinément de plier son étendard. Un coup de feu aux grandes conséquences car il signa le début de la répression, donnant libre cours aux enfumages, aux tueries aveugles et au basculement d'Algériens vivants dans le vide, du haut de la route longeant les gorges de Kherrata. Même scénario à Guelma. Selon des témoignages, la répression, menée par l'armée et la milice de Guelma, est d'une incroyable violence : exécutions sommaires, massacres de civils, bombardements de mechtas. Deux croiseurs, *le Triomphant* et *le Duguay-Trouin*, tirent plus de 800 coups de canon depuis la rade de Bougie sur la région de Sétif. L'aviation bombarde et rase plus ou moins complètement plusieurs agglomérations kabyles. Une cinquantaine de « mechtas » sont incendiées. Les automitrailleuses font leur apparition dans les villages et elles tirent à distance sur les populations. Les blindés sont relayés par les militaires arrivés en convois sur les lieux. À l'image d'une milice de 200 personnes qui se forme à Guelma sous l'impulsion du sous-préfet André Achiary qui distribue toutes les armes disponibles, soit les 60 fusils de guerre qui équipaient les tirailleurs et se livre à une véritable chasse aux émeutiers. Pendant deux mois, l'Est de l'Algérie connaît un déchaîne-

ment de folie meurtrière. De nombreux corps ne peuvent être enterrés ; ils sont jetés dans les puits, dans les gorges de Kherrata en Kabylie. À Guelma, le sous-préfet fait tirer sur la foule des manifestants. La répression sera d'une incroyable violence. Toutes les forces armées y participent, marine, aviation, Légion étrangère, et même des milices. On canonne, on bombarde, on rase des villages, on incendie des mechtas, on tire sur la population, on mène la chasse. La folie va durer deux mois. Les cadavres sont brûlés dans des fours à chaux, disparaissent dans les puits, les rivières. 4500 arrestations, 22 exécutions capitales, 64 condamnations aux travaux forcés sont prononcées. Le 22 mai, le soulèvement prend fin. Officiellement. Le général français Tubert rédigera un rapport après les massacres, il parlera de 15 000 tués dans les populations musulmanes. Mais la mémoire algérienne, elle, retiendra le chiffre de 45.000 morts. Le soir du 22 mai 1945, les milliers de personnes, meurtries dans leur chair ont pu regagner leurs chaumières, physiquement atteints et moralement brisés. Pire, ils n'ont pas eu droit à « la paix des braves ». Ils ont continué à subir des affronts et autres humiliations des plus éhontées des mois durant, voire des années, jusqu'au déclenchement de la guerre de Libération nationale où, par milliers, ils ont rejoint le front des combats.

S. B.

## POUR CONDAMNER LE COLONIALISME FRANÇAIS EN ALGÉRIE L'ONM compte soumettre une initiative

Le secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, a annoncé que l'Organisation comptait soumettre une initiative aux organisations internationales des anciens combattants pour la condamnation du colonialisme français en Algérie. L'organisation nationale des moudjahidine "soumettra une initiative aux organisations des anciens combattants de par le monde, pour condamner le colonialisme français en Algérie et dans d'autres pays sous occupation", a indiqué M. Abadou dans une déclaration à l'APS à la veille de la commémoration du 68e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. "Bien que la tâche soit difficile, l'ONM poursuivra son action afin de mobiliser ces organisations et sortir avec une décision qui condamne le colonialisme et exige que des excuses soient présentées aux peuples qui étaient sous occupation, outre une indemnisation matérielle pour les massacres commis et les richesses pillées à l'époque", a-t-il précisé. Il a souligné à ce propos, que le contexte international actuel est "difficile" pour atteindre cet objectif mais cela, a-t-il dit, n'empêche pas l'organisation de "poursuivre cette action à l'échelle internationale dans le but de condamner le colonialisme sous toutes ses formes". M. Abadou a rappelé d'autre part, que l'ONM a des "positions immuables en ce qui a trait à la criminalisation du colonialisme en Algérie et l'importance de présenter des excuses au peuple algérien pour les massacres perpétrés à son endroit et qui font la honte de ce colonialisme". Il a ajouté enfin, que le colonialisme "ne s'est pas arrêté aux massacres mais il est allé jusqu'au pillage des richesses des pays sous son occupation et l'altération de son identité", rappelant le jugement, par les alliés, des dirigeants allemands qui ont commis, eux aussi, des crimes de guerre lors de la Seconde Guerre mondiale.

## LE BÂTONNIER MILOUD BRAHIMI REVIENT SUR LES MASSACRES

### « Un crime contre l'humanité à intégrer d'abord dans le droit algérien »

La poursuite judiciaire contre la France pour les massacres du 8 mai 1945 comme étant des crimes contre l'humanité, nécessite d'abord l'intégration de ce genre de crimes dans le droit algérien, estime le bâtonnier Miloud Brahimi.

Pour pouvoir juger ce genre de crimes, il y a nécessité de se référer aux standards internationaux en termes de lois, car l'espoir vis-à-vis de la justice française et algérienne autour de cette question est "bloqué", insiste Me Brahimi dans un entretien à l'APS à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 commis par la France à Sétif, Guelma et Kherrata, tout en affirmant que "le combat doit, tout de même, continuer". "Les massacres du 8 mai 1945 sont un crime incontestable contre l'humanité mais on ne peut pas les juger en France car ce pays n'a intégré dans son code pénal le crime contre l'humanité qu'en 1993 et considère que la loi pénale n'est pas rétroactive, donc ces crimes ne sont pas justiciables", a-t-il rappelé, en notant qu'il n'y avait que la CPI pour juger ce genre de crimes.

"Lorsque la partie algérienne, représentée par des familles de certaines victimes et des organisations, a voulu déposer plainte en

France, il leur a été répondu qu'il s'agissait de crimes de guerre prescrits et, en même temps, amnistiés par les accords d'Evian de 1962", a-t-il tenu à souligner.

A cet égard, cet avocat et militant des droits de l'homme déplore la non-adhésion de l'Algérie à la CPI comme la non-intégration de ce genre de crime dans le code pénal algérien, précisant que toutes ces raisons font que "ces crimes ne peuvent être jugés actuellement ni en France, ni en Algérie".

#### Frilosité sur l'intégration des crimes majeurs dans le code pénal algérien

"Je milite depuis toujours pour l'intégration de crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes de génocide, des crimes que je considère majeurs, dans le code pénal algérien. Malheureusement, je constate une frilosité chez nous sur ces questions", a-t-il fait savoir, déplorant, dans ce cadre, les efforts vains fournis par certaines organisations et familles de victimes.

Me Brahimi, ancien président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), s'est interrogé dans cet entretien sur le pourquoi de l'imprescriptibilité des crimes

contre l'humanité, sur le fait qu'ils ne soient pas amnistiables et sur l'application de la non-rétroactivité de la loi pénale pour ces crimes. "Pourquoi dit-on que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles et pourquoi ne dit-on pas que ces crimes ne sont pas amnistiables ? Si c'était le cas, les accords d'Evian de 1962 auraient déjà tout réglé car ils avaient amnistié tous les crimes de guerre commis pendant la colonisation, mais ils laissent entier le problème des crimes contre l'humanité", a-t-il relevé.

Par ailleurs, l'avocat qui soutient la poursuite de "ce combat", ne présente pas un grand intérêt pour la reconnaissance de la France de ses crimes coloniaux commis en Algérie car "ceci ne changerait en rien, de son point de vue d'Algérien, le caractère criminel de la colonisation française en Algérie qui a duré 130 années". Il a souligné, dans ce contexte, le rôle que doit jouer les historiens de part et d'autres dans la sauvegarde de la mémoire qui lie les deux pays afin que les générations montantes puissent connaître les vérités de la colonisation française en Algérie, la souffrance du peuple algérien et les crimes commis durant toutes cette période.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS HYDROCARBURES

# Hausse de près de 76% au 1<sup>er</sup> trimestre 2013

Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré durant le premier trimestre 2013 une "hausse remarquable" de près de 76% par rapport à la même période en 2012.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Constituées essentiellement de produits pétroliers, ces exportations ont enregistré une nette augmentation de 75,78% durant les trois premiers mois de 2013 à 617 millions de dollars (USD). Malgré cette "remarquable amélioration", ces exportations demeurent toujours faibles, représentant seulement 3,38% du volume global des exportations de l'Algérie, qui restent dominées par les hydrocarbures (96,96%), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis), rapporte l'APS.

A ce rythme de croissance des exportations hors hydrocarbures, l'objectif tracé d'atteindre les deux milliards usd pourrait être dépassé à la fin de cette année.

Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés d'hydrocarbures et de produits agroalimentaires. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par les



"demi-produits" qui ont représenté une part de 2,11% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 429 millions USD. Les biens alimentaires viennent en seconde position avec une part de 0,71%, soit 144 millions USD suivis par les produits bruts (0,16%) à 31 millions USD et, enfin, les biens d'équipement industriel et les biens de consommation non alimentaire avec respectivement 7 millions et 6 millions USD.

Pour les produits exportés, il s'agit, notamment, des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 83,7% pour atteindre 278,2 millions USD durant les trois premiers mois de 2013 contre 151,44 millions USD à la même période en 2012, précise le Cnis. Il est à relever que les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons ont représenté une part de plus de 45% du volume global des produits hors hydrocarbures expédiés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013. D'autres produits exportés ont également enregistré d'importantes hausses, tels que les alcools acycliques (+373,7%), totalisant près de 17,7 millions USD, l'hydrogène et gaz rares (+293,2%), soit 13,7 millions USD et les engrais (+272,7%), soit plus de 9 millions USD.

## Le sucre et les légumes relancent les exportations

Pour les produits agroalimentaires exportés, le Cnis cite les légumes et le sucre

dont les exportations de ce dernier sont passées de plus de 19 millions USD à 102,4 millions USD, enregistrant une augmentation de 436,5%, ajoute la même source. L'Algérie n'étant pas un pays producteur de sucre (cane ou betterave), la matière première est totalement importée par des opérateurs privés qui la conditionnent et la réexporte sur les marchés extérieurs, notamment en Grande-Bretagne. Les légumes à l'état frais ou réfrigérés ont connu une "importante augmentation" de 410,7%, totalisant 15,7 millions USD, les eaux minérales avec 8,5 millions USD (+53,14%) et, enfin, les expéditions de dattes se sont chiffrées à 6,32

millions USD (+87,2%). L'Algérie recèle d'importantes potentialités lui permettant de développer ses exportations hors hydrocarbures, notamment les produits agricoles transformés et ceux des industries chimiques et pétrochimiques, avait souligné, dernièrement, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, en marge du lancement d'un programme de formation à l'exportation. Cependant, l'indisponibilité du produit et le manque d'approvisionnement freinent le développement de ces exportations au niveau des marchés mondiaux structurés qui exigent un approvisionnement continu en produits de qualité, avait-il relevé.

Pour remédier à ce faible niveau des exportations hors hydrocarbures, les pouvoirs publics ont tracé une démarche nationale pour la promotion du développement économique en général, qui vise la valorisation des ressources naturelles du pays, la substitution à l'importation et la diversification de la production nationale ainsi que la promotion des exportations, rappelle-t-on. Les exportations algériennes ont atteint 20,30 milliards de dollars durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2013 contre 20,72 milliards de dollars à la même période en 2012 ; en baisse de 2%. Durant cette période, les principaux clients de l'Algérie ont été les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie, l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne. En 2012, les exportations algériennes hors hydrocarbures avaient représenté moins de 3% du volume global des exportations, soit près de 2,2 milliards de dollars, malgré une augmentation de plus de 6% par rapport à 2011.

L. B.

## RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES AUTOROUTES DE LA MER

### Les ports d'Oran et de Béjaïa, structures pilotes

Dans le cadre de la participation algérienne à la mise en œuvre du réseau méditerranéen des autoroutes de la mer les ports d'Oran et de Béjaïa ont été désignés structures pilotes a annoncé, lundi dernier à Oran, un responsable du ministère des Transports. "L'intégration de ces deux ports permettra de consolider davantage le rôle de ces plateformes économiques marquées par une dynamique croissante au fil des ans", a précisé Ibn Boushaki, sous-directeur des ports au ministère des Transports. M. Boushaki intervenait à l'occasion d'un workshop consacré à la nouvelle phase du programme "MedaMos 2" (Mediterranean Motorways of the Sea, ou Autoroutes de la mer en Méditerranée) portant sur le renforcement des liens maritimes entre les deux rives. Les ports d'Oran et de Béjaïa bénéficieront dans ce cadre de l'expertise de l'Union européenne, qui se déclinera notamment par des sessions de recyclage et perfectionnement pour les cadres de ces structures et l'accompagnement technique à la concrétisation des projets inscrits, a-t-il indiqué. M. Boushaki qui a également la qualité de coordinateur du programme "MedaMOS 2" a mis l'accent sur l'intérêt de cette initiative en observant qu'elle intervient à Oran dans un contexte marqué par le lancement d'importants projets à l'instar de la future usine de construction automobile Renault, prévue à Oued Tlélat, dont les équipements transiteront en grande partie par le port d'Oran. Il a, par ailleurs, rappelé que plusieurs opérations sont inscrites par les pouvoirs publics, telle celle portant réalisation d'un nouveau port de standard international dont l'étude pour identification du site d'implantation a été confiée à un bureau technique coréen. Cette étude doit permettre la localisation précise du site du futur port vers janvier 2014, a-t-il expliqué, signalant toutefois que le choix du périmètre d'implantation se fera dans une zone située au centre-ouest de la bande littorale. M. Boushaki a annoncé en outre la prochaine réalisation de quatre nouvelles gares maritimes de standard international aux ports d'Annaba, Ghazaouet, Djendjen et Mostaganem, qui auront pour impact de faciliter la tâche des institutions portuaires et la fluidité du trafic voyageurs. R. N.

## FISCALITÉ PÉTROLIÈRE

### 8,26 milliards de dollars recouverts en deux mois

La fiscalité pétrolière, recouvrée en l'Algérie en janvier et février 2013, a atteint 627,65 milliards DA, soit 8,26 milliards de dollars, a indiqué la direction générale du Trésor du ministère des Finances.

L'ensemble des recettes budgétaires effectivement recouvrées durant les deux premiers mois de l'année a été de 935 milliards (mds) DA (12,3 mds de dollars), selon la même source. Quant aux dépenses décaissées par le Trésor, elles ont totalisé 1.033 mds DA (13,6 mds de dollars) durant la même période, dont 827 mds DA destinées au fonctionnement. Le solde du Trésor

affiche ainsi un déficit de 91 mds DA à fin février dernier, précise-t-on. La loi de finances de l'année 2013 est basée sur un taux de change d'un dollar pour 76 dinars. A fin septembre 2012, la fiscalité pétrolière, recouvrée par l'Algérie, avait atteint 3.166 mds DA (43 mds USD) dont 1.519 mds DA ont été versés au budget de l'Etat et 1.647,1 mds DA versés au FRR (Fonds de régulation des recettes). En 2012, la fiscalité pétrolière prévisionnelle, basée sur un prix du baril à 37 dollars, avait été entièrement recouvrée dès la fin du 4<sup>e</sup> mois de l'année, date à partir de laquelle la fiscalité pétrolière a été directement versée au FRR.

L. B.

## BILAN POUR 2012

### Le déficit du Trésor a dépassé 20% du PIB algérien

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Trésor public algérien a enregistré un déficit de 3.281 milliards de dinars (plus de 44 milliards de dollars) en 2012, soit 21% du PIB, un chiffre en hausse par rapport à 2011 mais inférieur au déficit prévisionnel, indique-t-on auprès du ministère des Finances. La loi de finances complémentaire pour 2012 tablait sur un déficit du Trésor à plus de 4.100 mds DA. En 2011, ce déficit était de 2.469 mds DA contre 1.496 mds DA en 2010. Le montant du déficit, enregistré par le Trésor à fin 2012, qui représente environ 21% du PIB algérien, reste tout de même provisoire, souligne-t-on. Il était de 2.022 mds DA à fin septembre 2012, soit une hausse de près de 1.260 mds DA en trois mois. Le déficit du Trésor, aggravé par une hausse remarquable des dépenses de fonctionnement en 2012, destinée à prendre en charge les augmentations salariales, résulte de l'écart entre des recettes budgétaires recouvrées, hors recettes du FRR (Fonds de régulation des recettes), à 3.876,3 mds DA en 2012 (+11% par rapport à 2011) et des dépenses "réelles" qui ont avoisiné 7.170 mds DA (+22,5%), selon les mêmes données provisoires du ministère. En 2011, les dépenses budgétaires effectives étaient de

5.853,5 mds DA alors que les recettes recouvrées étaient de 3.489,8 mds DA, précise-t-on. Quelque 70% des dépenses sont dédiées au fonctionnement. La loi de finances 2012 tablait sur des recettes budgétaires de 3.469 mds DA et des dépenses de 7.745,52 mds DA, prévoyant ainsi un déficit qui représente 28% du PIB.

## Les augmentations des salaires creusent le déficit

La loi de finances initiale pour 2012 prévoyait, quant à elle, des dépenses de 7.428 mds DA et des recettes de 3.455,6 mds DA, soit un déficit à 25,4% du PIB. La loi complémentaire avait ajouté pour l'exercice écoulé une rallonge budgétaire de 317 mds DA pour la prise en charge des différentes augmentations des salaires. Le Trésor public à ainsi décaissé 4.936 mds DA (environ 67 mds de dollars) pour les dépenses de fonctionnement en 2012, soit près de 70% des dépenses globales, selon la même source. Près de 2.234 mds DA (environ 30 mds USD) ont été par ailleurs dépensés pour l'équipement, ajoute-t-on. Les dépenses de fonctionnement prévues par la loi de finances 2012 étaient de 4.925 mds DA, un montant qui a été ainsi consommé à plus de 100% par le Trésor. Le solde des comptes

d'affectation spéciale (CAS) s'est de son côté chiffré à 79 mds DA à la fin de 2012, contre 24 mds DA à fin 2011, précise la même source. Les ressources ordinaires du Trésor, constituées de toutes les recettes de l'Etat, hors fiscalité pétrolière ont, ainsi, atteint 2.357,3 mds DA à fin 2012 contre 1.960 mds DA en 2011.

L. B.

## NOUVELLE FORME DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

### Installation d'un comité de réflexion

Un comité de réflexion sur une nouvelle forme de gestion des déchets ménagers a été installé par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounes, dans le cadre de la mise en place d'une gestion "innovante" de ce genre de déchets, indique un communiqué du ministère. Composé de techniciens et d'experts du secteur, ce comité aura pour tâche "l'élaboration de nouveaux mécanismes de gestion des déchets ménagers aux fins de renforcer le dispositif actuel et d'améliorer le cadre de vie du citoyen tel que décidé par le Premier ministre au titre du programme du Gouvernement", a-t-on expliqué de même source. Aux besoins de répondre aux préoccupations en la matière, la nouvelle forme de gestion "sera matérialisée par la mise en place d'un partenariat public-privé", souligne le ministère. R. E.

MOHAMED OUZAR, DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE À IT COMP

## «Doter les entreprises industrielles d'outils d'aide à la décision»

*IT Comp, qui est une société de services informatiques, est liée par un partenariat avec Oracle depuis 2003. Ce genre de partenariat convient également aux autres entreprises faisant appel aux solutions informatiques...*

PAR AMAR AOUIMER

**"C**e genre d'événements de "co branding" entre Oracle et un partenaire local, tel que IT Comp permet de diffuser les nouvelles technologies développées par la société Oracle, notamment les bases de données, les machines, exa data et le business intelligence", a notamment déclaré le directeur de développement et stratégie d'IT Comp, Mohamed Ouzar, en marge du séminaire d'Oracle organisé hier à l'hôtel Hilton.

Il explique que "business intelligence" consiste à donner une deuxième vue aux données, c'est-à-dire aux bases de données brutes afin d'avoir des vues permettant de prendre une décision.

"Il s'agit, en fait, d'une extraction de

données selon une combinaison de critères permettant aux décideurs, à tous les niveaux, de prendre les meilleures décisions" a-t-il ajouté. IT Comp, qui est une société de services informatiques, est liée par un partenariat avec Oracle depuis 2003. Ce genre de partenariat convient à d'autres entreprises faisant appel aux solutions informatiques.

Ouzar explique que les entreprises industrielles doivent récolter des données concernant, par exemple, la production et la vente, et donc faire l'extraction de données en posant un certain nombre de questions, et on peut obtenir des résultats, des tableaux des graphiques qui donnent l'évolution de l'entreprise sur le plan des ventes et de la production qu'on peut inclure dans les analyses pour prendre la décision.

Cela peut améliorer le système de management de l'entreprise. "Avant la décision



Photo : Kheira Rachida Negab

se prenait à partir de données statiques tandis qu'aujourd'hui, il existe un processus dynamique, le business intelligence, per-

mettant d'avoir la situation en temps réel. Alors, on peut réagir mieux" a-t-il conclu.

A. A.

### TOURISME ET ARTISANAT

## Soutenir les artisans pour améliorer la qualité de leurs produits

PAR RIAD EL HADI

**L**e ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a appelé à apporter le soutien nécessaire aux artisans afin de relancer l'artisanat et améliorer la qualité du produit artisanal afin de permettre à ce dernier d'investir les marchés national, régional et international. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets touristiques en réalisation dans la capitale, le ministre a mis en avant l'impératif de garantir la disponibilité de la matière première, notamment locale, de prendre en charge le recyclage et la formation des artisans et de soutenir les chambres de l'artisanat eu égard à "l'importance de cette industrie dans la création d'une richesse économique durable alternative aux hydrocarbures", a-t-il dit.

Le secteur de l'artisanat "contribue, à lui seul, à la création de 5% des emplois", a indiqué le ministre qui a souligné les efforts déployés actuellement pour ramener ce taux à 10 % à l'avenir. Le ministre a appelé les artisans à conjuguer leurs efforts pour améliorer la qualité de leur produit soulignant que les citoyens "sont de plus en plus attirés par le produit traditionnel authentique". Certains artisans ont saisi l'opportunité de la visite du premier

responsable du secteur dans la chambre de l'industrie et l'artisanat de la commune de Oued Koriche Alger pour soulever des préoccupations liées notamment à la réhabilitation de l'artisanat, eu égard à l'importance de cette industrie dans la création d'emplois en faveur des jeunes. Dans ce cadre, un artisan spécialisé dans la maroquinerie a souligné la nécessité de "relancer avec force l'industrie du cuir qui est un produit traditionnel algérien authentique connu au plans régional et européen". Le ministre a visité par ailleurs un autre atelier au niveau de la circonscription de Draria spécialisé dans la céramique, où il s'est enquis des besoins des artisans. Il a appelé ces derniers à la nécessité "de préserver cet héritage authentique", soulignant "sa disposition à apporter l'aide nécessaire aux artisans pour leur permettre de relancer l'artisanat."

### Plus de 2.000 nouveaux lits avant fin 2013

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a également indiqué que la capitale devra se doter de plus de 2.000 nouveaux lits avant la fin 2013. Il a rappelé à l'issue de sa visite d'inspection pour évaluer les différents projets touristiques en cours de réalisation à Alger que la capitale disposait de "160 unités hôtelières et

20.000 lits". Il a mis, de ce fait, en évidence la nécessité de "soutenir l'investissement touristique pour pallier le déficit en hébergement dans la capitale". Ainsi, a précisé le premier responsable du secteur "65 projets touristiques ont été approuvés au niveau de la capitale et 123 au plan national". Pour ce qui est de la possibilité de réception des projets touristiques en cours de réalisation dans la capitale durant la prochaine saison estivale, le ministre a affirmé que toutes les mesures ont été prises en coordination entre son secteur et les autorités locales afin d'assurer une saison estivale tranquille pour les citoyens. "Tous les projets en cours de réalisation seront réceptionnés en 2014", a-t-il affirmé. Lors de cette visite, le ministre a inauguré deux hôtels à Alger-Centre et à Hussein Dey. Il a également donné le coup d'envoi d'un projet de réalisation d'un hôtel dans la commune de Hydra et une chaîne d'hôtels à Bab Ezzouar avant de se rendre sur le chantier de réalisation de projets hôteliers à Sidi Fredj. Pour ce qui est de la réalisation d'une chaîne d'hôtels et des centres d'affaires par des privés algériens et turcs à Bab Ezzouar, les gérants ont souligné que "ce projet qui se trouve à proximité de l'aéroport Houari Boumediene et le Palais des expositions devra attirer des hommes d'affaires interna-

tionaux et nationaux". En outre, le ministre a inspecté le projet de réalisation du village touristique "Amiral" à Sidi Fredj qui offrira plusieurs hôtels de luxe, des espaces de détente et de loisirs ainsi que des sites d'affaires et de commerce. Ce projet devra générer plus de 1.500 nouveaux emplois. Benmeradi a pris connaissance du programme de réaménagement et restauration des hôtels relevant de l'établissement de gestion hôtelière de Sidi Fredj, notamment l'hôtel du port et El-Manar.

R. E.

### VISITE EN ALGÉRIE D'UNE DÉLÉGATION D'OPÉRATEURS ITALIENS DU SECTEUR DU TOURISME

#### Assurer la formation des formateurs

Une délégation italienne de la Confindustria Assafrica & Méditerranée du secteur du Tourisme a effectué une visite en Algérie dans le cadre de la coopération touristique bilatérale, selon l'APS citant une source diplomatique algérienne à Rome. La mission de la délégation conduite par le Directeur général de la Confindustria Assafrica & Méditerranée du secteur du Tourisme, Pier Luigi d'Agata, s'articule principalement, autour de la formation des formateurs dans le domaine du Tourisme, selon la même source. Durant cette visite, qui intervient à l'invitation du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, les deux parties exploiteront les différentes possibilités de promotion du Tourisme en Algérie, a-t-on ajouté. Les deux parties discuteront également, de l'octroi de bourses d'études et l'organisation de stages de formation au profit des professionnels du secteur, a-t-on précisé. Dans ce cadre, seront évoquées les possibilités de jumelage entre instituts de formations algériens et italiens dans le secteur du Tourisme, selon la même source. En mars dernier, des professionnels de grands médias spécialisés italiens avaient pris part au festival du Tourisme saharien qui s'est déroulé à Adrar et Timimoun, pour vulgariser auprès du public italien, les potentialités que recèle l'Algérie dans le domaine du Tourisme. L'invitation des médias italiens à ce Festival entraine dans le cadre de la promotion de la destination Algérie.

R. E.

### EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

## Hausse remarquable de 75%

**L**es exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré durant le premier trimestre 2013 une "hausse remarquable" de près de 76% par rapport à la même période en 2012, a-t-on appris auprès des Douanes algériennes.

Constituées essentiellement de produits pétroliers, ces exportations ont enregistré une nette augmentation de 75,78% durant les trois premiers mois de 2013 à 617 millions de dollars (usd). Malgré cette "remarquable amélioration", ces exportations demeurent toujours faibles, représentant seulement 3,38% du volume global des exportations de l'Algérie, qui restent dom-

inées par les hydrocarbures (96,96%), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). A ce rythme de croissance des exportations hors hydrocarbures, l'objectif tracé d'atteindre les deux milliards usd pourrait être dépassé à la fin de cette année. Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés d'hydrocarbures et de produits agroalimentaires. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par les "demi-produits" qui ont représenté une part de 2,11% du volume global des exportations soit l'équivalent de

429 millions usd. Les biens alimentaires viennent en seconde position avec une part de 0,71% soit 144 millions usd suivis par les produits bruts (0,16%) à 31 millions usd et enfin les biens d'équipement industriel et les biens de consommation non alimentaire avec respectivement 7 et 6 millions usd. Pour les produits exportés, il s'agit notamment des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 83,7% pour atteindre 278,2 millions usd durant les trois premiers mois de 2013 contre 151,44 millions usd à la même période en 2012, précise le Cnis.

R. E.

MÉDÉA, SÉCURITÉ  
ROUTIÈRECampagne d'information  
et de sensibilisation  
au profit des élèves

Une campagne d'information et de sensibilisation sur la sécurité routière vient d'être lancée par les services de la Sûreté de wilaya au profit des élèves des établissements scolaires de la région de Médéa. Déclinée sous le slogan : "Ma sécurité, ma responsabilité", cette campagne, menée conjointement avec la direction de l'Éducation, s'étalera jusqu'au 10 du mois courant et touchera un nombre "très important de structures scolaires, notamment celles implantées en milieu urbain où les cas d'enfants victimes d'accidents de la circulation sont très fréquents", a-t-on souligné auprès de la Sûreté de wilaya. Outre des cours théoriques relatifs au code de la route, des conseils pratiques seront prodigués aux élèves lors des séances d'information prévues au niveau des établissements retenus pour cette opération. Des officiers et agents relevant du service de la sécurité routière de la Sûreté de wilaya assurent l'encadrement de ces séances qui visent, selon le commissaire Nabil Toualbia, à "inculquer aux élèves les concepts de sécurité routière, à élever également le niveau de conscience chez cette catégorie, la plus vulnérable et la plus exposée à ce type d'accident, outre à la diffusion, au sein même de cette frange de la société, d'une culture préventive", a-t-il précisé.

CONSTANTINE, PRODUCTION  
DE POMMES DE TERRE  
DE SAISON84.000 quintaux  
attendus

Une production de plus de 84.000 quintaux de pommes de terre de saison est attendue dans la wilaya de Constantine au titre de la campagne de récolte qui débutera à la mi-juillet, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité sera récoltée sur une superficie de 400 hectares répartie notamment entre les communes de Aïn Abid, d'Ibn Badis et de Ouled Rahmoune, a précisé Fouad Benrad, chargé de l'information et de la communication à la DSA.

Ces prévisions, arrêtées "sur la base d'indicateurs de terrain", pourraient être "revues à la hausse", selon le même responsable qui a rappelé qu'une production de plus de 95.000 quintaux avait été réalisée lors de la campagne agricole précédente.

La production de pommes de terre enregistre ces dernières années, dans la wilaya de Constantine, une "certaine stabilité" en raison, essentiellement, des mesures de prévention et des traitements phytosanitaires des superficies réservées à cette spéculation, selon le DSA. S'agissant de la pomme de terre d'arrière-saison, la wilaya de Constantine a réalisé, au titre de l'actuelle campagne agricole actuelle (2012-2013), une production de plus de 13.200 quintaux sur une superficie de 75 hectares, avec un rendement de 180 quintaux à l'hectare, a-t-il également indiqué.

APS

## TAMANRASSET, INFRASTRUCTURES SPORTIVSE

Une piscine de proximité dans  
chaque commune de la wilaya

*Le ministre de la Jeunesse et des Sports a mis l'accent sur la nécessité de donner à tous les enfants de la wilaya de Tamanrasset l'opportunité de pratiquer la natation afin de leur permettre de développer leurs capacités sportives.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a annoncé vendredi à Tamanrasset, que des piscines de proximité seront prochainement réalisées dans chaque commune de la wilaya.

Le ministre, qui a présidé une rencontre avec le mouvement associatif au terme d'une visite de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, a souligné qu'il sera procédé prochainement à la réalisation d'une piscine de proximité dans les dix communes de la wilaya, en vue de satisfaire les besoins des jeunes en structures sportives, notamment eu égard au climat qui caractérise la région. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de donner à tous les enfants de cette wilaya l'opportunité de pratiquer la natation afin de leur permettre de développer leurs capacités sportives. Concernant le festival de volley-ball sur sable qu'abrite la wilaya, le ministre a souligné l'importance de promouvoir ce genre d'activités sportives, affirmant que le ministère de tutelle apportera le soutien nécessaire pour conférer à cette manifestation une dimension internationale. Revenant au problème d'encadrement auquel le secteur fait face, M. Tahmi a promis de couvrir le déficit enregistré dans ce domaine, à travers la garantie de 15.000 postes budgétaires durant les quatre prochaines années. Il a, d'autre part, annoncé que la wilaya de Tamanrasset bénéficiera de plusieurs projets importants au titre du prochain plan, qui sont susceptibles de donner une nouvelle impulsion aux activi-



tés sportives et de jeunes dans cette région du Grand Sud. A cette occasion, M. Tahmi a appelé la société civile dans cette wilaya à contribuer à la promotion du tourisme de jeunes, à travers une exploitation idoine des structures sportives et de jeunes disponibles actuellement, proposant à l'assistance de réfléchir à l'organisation d'une conférence nationale à Tamanrasset sur le tourisme de jeunes. Auparavant le ministre a inspecté une maison de jeunes dans la commune de Tadhrouk (250 km au nord est du chef-lieu de wilaya) où il s'est enquis des différentes activités menées par les jeunes des deux sexes dans les domaines de l'artisanat, la coiffure et la confection de gâteaux. Il a, en outre, annoncé la décision du ministère de réserver un espace exclusif aux femmes au niveau de cette structure.

S'agissant du projet de réalisation d'une maison de jeunes d'une capacité de 50 lits, M. Tahmi a souligné la nécessité d'accélérer les travaux qui n'ont atteint que 30% seulement, sachant que la réception de

cette structure est fixée pour la deuxième quinzaine de janvier 2014, selon les explications fournies à la délégation ministérielle rapporte l'APS. Le ministre a, par la suite, inauguré un complexe sportif de proximité où il s'est enquis de certaines de ses activités. Il a également donné des instructions pour le revêtement du stade communal en pelouse artificielle. M. Tahmi a également inspecté le projet de réalisation d'un stade d'athlétisme pour lequel une enveloppe financière de 165 millions DA a été allouée, annonçant par la même occasion que les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique débuteront prochainement. Dans le sillage de sa visite, le premier responsable du secteur a inspecté le complexe sportif de proximité dans la commune de Idles. Le ministre a annoncé à cette occasion la réalisation d'une piscine semi-olympique au niveau de cette structure et le revêtement du stade d'une pelouse artificielle outre la réalisation d'un stade de proximité et d'une maison de jeunes.

B. M.

## TEBESSA, RÉSEAU DU GAZ NATUREL

## 694 nouveaux foyers raccordés à Ferkane

Près de 700 (694) foyers dans la localité de Ferkane (180 km au sud de Tébessa) ont été raccordés au réseau du gaz naturel mercredi au cours d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales et d'élus locaux.

Financée par le programme spécial de développement des Hauts-Plateaux de l'année 2009, pour une enveloppe de 170 millions de dinars, l'opération a nécessité la

réalisation d'un réseau de transport de 17 kilomètres et d'un réseau de distribution de 12 kilomètres, a précisé le chef du service exploitation de la Société de distribution-Est (SDE). Les responsables de la direction de l'Énergie et des Mines (DEM) ont fait part, de leur côté, du lancement d'une opération de raccordement de 4.000 nouveaux foyers dans cette wilaya, à travers un réseau de distribution de 111 kilomètres

dont 70 kilomètres seront réservés à alimenter des quartiers et des lotissements sociaux. Une enveloppe de 310 millions de dinars a été affectée à la wilaya de Tébessa au titre du programme quinquennal 2010-2014 pour le financement de programmes de raccordement au réseau du gaz naturel, la couverture de cette wilaya étant à l'heure actuelle de 70%.

APS

## TISSEMSILT, CENTRE COMMERCIAL

## 124 locaux pour les vendeurs activant dans l'informel

Pas moins de 124 vendeurs activant dans l'informel

ont été intégrés mercredi au nouveau centre commercial de Tissemsilt, a-t-on appris auprès du président d'APC.

Cette infrastructure, ouverte officiellement à l'occasion de la célébration de la Fête des travailleurs, dispose de 200 espaces de vente dont 76 réservés aux fruits et

légumes, a indiqué Mohamed Zeghaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'organisation du commerce et la prise en charge des vendeurs activant dans l'informel dont un grand nombre bénéficiera très prochainement de box au marché couvert (ex- Galeries), qui fait l'objet actuellement de travaux d'aménagement, a-t-on ajouté. Les services de sûreté de daïra et ceux com-

munaux avaient mené, du début de l'année courante jusqu'à fin mars dernier, une campagne d'assainissement de la ville des étalages anarchiques ayant ciblé plus de 200 vendeurs qui les squattaient, selon la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya.

APS

HABITAT RURAL A TIZI-OUZOU

# Les projets avancent lentement

PAR LOUNES BOUGACI

**A** l'instar de plusieurs projets relevant d'autres secteurs comme celui des travaux publics et du bâtiment, la situation n'est guère reluisante concernant les projets s'inscrivant dans le cadre de l'habitat rural. Mais ceci ne concerne, fort heureusement, pas l'ensemble des régions de la wilaya puisque dans plusieurs daïras, les projets en habitat rural ont avancé à un rythme plutôt satisfaisant. La remarque négative concerne une partie de la wilaya. Le constat a été établi par tous les responsables concernés par ce secteur à l'occasion d'une réunion, présidée par Abdelkader Bouaghi, wali de Tizi-Ouzou, en présence de plusieurs responsables de l'exécutif, comme le directeur de l'urbanisme et de la construction, les domaines, la Dlep, les travaux publics, l'éducation ainsi que du secrétaire général de wilaya, le conservateur foncier, les services agricoles. Etaient également présents à ce rendez-vous de travail les chefs de daïra et d'autres responsables comme celui de la Caisse nationale du logement. La réunion en question a eu pour objectif de se pencher sur les projets de développement local gérés par la wilaya. C'est le cas, entre autres, de l'habitat rural, des programmes de plan communaux de développement et des projets inhérents au secteur de l'éducation. « Avant de passer en revue l'ensemble des secteurs concernés par l'ordre du jour de la réunion, le wali a déploré le faible taux d'avancement du programme de l'habitat rural dans certaines communes, alors que d'autres sollicitent un programme supplémentaire après consommation du programme qui leur a été notifié et ce, en dépit de la décentralisation de ce programme dont les décisions sont établies et signées au niveau des daïras », apprend-on auprès de la cellule de communication



du wali. Cette dernière précise, en outre, que dans le souci d'éviter de pénaliser les communes ayant achevé leurs programmes et afin de répondre aux attentes de la population locale, Abdelkader Bouazghi, premier magistrat de la wilaya, a accordé un délai d'un mois aux chefs de daïra afin de finaliser les décisions avant de récupérer l'ensemble des programmes non lancés à l'effet de les notifier aux communes sollicitant des quotas supplémentaires. « S'agissant des 3.000 aides relatives aux dégâts causés par les intempéries de l'année dernière, ce dossier sera clos au courant de la semaine prochaine », ajoute notre source. Au cours de la même rencontre, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire a dressé un point de situation en

matière d'opérations lancées ou en cours de lancement. Pour le programme 2010, seules deux opérations ne sont pas encore lancées. Des changements d'intitulés seront envisagés d'ailleurs. Pour sa part, le directeur de l'éducation a présenté un état des lieux détaillé de son secteur avant de céder la parole au secrétaire général de la wilaya qui a dressé un bilan faisant ressortir les projets à réceptionner ou à lancer à l'occasion du 5 juillet 2013 fête de l'indépendance et de la jeunesse. A la fin de la séance, le wali a convié la famille de la presse à un repas offert à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai.

B. M.

CHU NEDIR MOHAMED

## L'hygiène des mains en débat

L'importance de l'hygiène des mains, essentiellement dans le milieu hospitalier, a été mise en relief lors d'une journée d'étude qui a eu lieu avant-hier à l'auditorium du Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Une journée thématique dont le thème a été simplement l'hygiène des mains mais qui a montré et démontré à quel point il ne faudrait pas sous-estimer cet aspect des choses. A l'effet d'enrichir le débat sur la question, plusieurs médecins et autres spécialistes sont venus des quatre coins du pays et de l'étranger, notamment de France, du Maroc et de la Tunisie. L'action scientifique en question s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'hygiène des mains, ont rappelé les organisateurs, à leur tête Abbès Ziri, directeur général du CHU de Tizi-Ouzou. Ce dernier, lors de son allocution d'ouverture de la journée scientifique, n'a pas manqué de mettre en exergue l'importance de se pencher sur un thème pareil ainsi que de souligner les objectifs des journées scientifiques qu'initie régulièrement le même CHU. Par la suite, la parole a été donnée aux différents spécialistes afin d'apporter, chacun en ce qui le concerne, son apport au débat qui a souvent été riche et enrichissant. C'est le cas de l'intervention faite



par la chargée du programme « Clean Care is Safer Care » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Benedeta Allegranzi. Cette dernière a insisté sur la nécessité de « l'engagement politique des dirigeants d'un pays dans la réussite de ce défi qui engage non pas la santé mais la vie des patients ». Cette intervenante a profité de sa communication pour rappeler que l'Algérie a adhéré à ce programme. Le programme en question, lancé par l'Organisation mondiale de la santé, a vu

l'adhésion de 131 pays. L'Algérie, le Bénin et la Nouvelle Zélande ont rejoint cette année le programme « Clean Care is Safer Care ». « Ce sont aussi 15.782 centres de santé qui se sont inscrits à ce programme », a ajouté la conférencière. Notons aussi qu'afin de garantir le succès de ce programme, la même organisation mondiale a initié une compétition qui consiste à désigner « un champion de l'hygiène des mains ».

L. B.

TASSAFT

### Hommage à Djaffar Ouahioune

La région de Tassaft Ouguemoun, sise à quarante-cinq kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'apprête à commémorer, le 10 mai prochain, le seizième anniversaire de l'assassinat par des terroristes de l'enseignant Djaffar Ouahioune et du militant du Mouvement culturel berbère Kamal Ait Hamouda. C'est à l'initiative du comité du village Tassaft Ouguemoun que cette commémoration aura lieu. Il s'agira d'une commémoration sobre qui aura à rendre hommage à ces deux militants de la cause identitaire berbère assassinés durant la décennie noire et que les citoyens d'ici n'ont pas oublié et ne sont pas prêts d'oublier. Enseignant de mathématiques au lycée de Tassaft Ouguemoun, Djaffar Ouahioune a été assassiné, rappelle-t-on, à l'intérieur même du lycée où il enseignait, à savoir le lycée de Beni Yenni, à quelques trois kilomètres de son village natal. L'assassinat avait été perpétré devant ses élèves en plein cours. Quant à Kamel Ait Hamouda, il a été également victime d'un attentat dans la même journée et dans la même région. « Nous invitons l'ensemble des citoyens de la région à la cérémonie de dépôt des gerbes de fleurs qui aura lieu le vendredi 10 mai 2013 au carré des martyrs de Tassaft Ouguemoun à partir de 10 heures », soulignent les organisateurs dans le texte de l'invitation qui nous a été transmise.

### Enfin, une maison de la presse à Tizi-Ouzou

La ville de Tizi-Ouzou aura enfin sa maison de la presse. Après plus de deux décennies d'attente et d'espoir, l'information a été annoncée de manière officielle par Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou lors d'une rencontre qui l'a réuni avec une forte délégation de journalistes permanents de la wilaya de Tizi Ouzou, à leur tête Samir Leslous, président de l'Association des journalistes de la wilaya. Le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou a ainsi annoncé que la première pierre du projet sera posée le 5 juillet prochain à l'occasion de la célébration des fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse. La première maison de la presse dans l'histoire de la wilaya de Tizi-Ouzou sera réalisée dans un délai record de douze mois, a ajouté le wali. Elle sera érigée au niveau de l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou à proximité du musée en cours de construction et en face du siège de la cour. La nouvelle de la réalisation de la maison de la presse a été accueillie avec joie par les journalistes locaux car une telle réalisation facilitera énormément leur travail et permettra à l'information de circuler beaucoup plus facilement. Lors de la même rencontre, le wali s'est montré disposé à prendre en charge les doléances exprimées par les journalistes via leur association. D'ailleurs, les représentants de l'association des journalistes ont eu l'accord du wali pour l'attribution d'un siège pour ladite association. Un siège qui est situé en plein centre du chef-lieu de wilaya. Le wali a également exprimé sa volonté à garder le contact avec les journalistes d'autant plus que le problème de représentativité ne se pose plus avec la création de ladite association.

L. B.

## AFGHANISTAN

**Un policier tué et deux autres blessés dans un attentat à la bombe**

Un policier a été tué et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale mardi dans un marché du district de Khan Abad, dans la province afghane. "Les premières informations indiquent qu'une bombe artisanale déclenchée à distance a explosé au souk du district au moment où un véhicule de police circulait dans les parages", a révélé le gouverneur du district, Hayatullah Amiri. "Un policier a été tué et deux autres blessés", a-t-il précisé.

Les rebelles talibans, qui mènent une insurrection depuis plus d'une décennie en Afghanistan, ont intensifié leurs attaques depuis la fin du mois dernier.

Ils ont appelé la population civile à rester à distance des rassemblements officiels, des convois militaires et des centres qui sont considérés par les talibans comme des cibles légitimes.

## NIGER

**Deux morts dans le crash d'un avion militaire nigérian**

Un avion de chasse de l'armée nigérienne engagé dans la force africaine au Mali s'est écrasé lundi dans l'ouest du Niger à la suite d'un "problème technique" et les deux pilotes ont trouvé la mort, a annoncé une source militaire nigérienne.

"Un avion de chasse du Nigeria s'est écrasé ce (lundi) matin dans la zone de Dargol (ouest du Niger, voisin du Mali, ndlr), tuant les deux pilotes", a affirmé un haut responsable de l'état-major nigérian à Niamey.

"L'avion n'a pas été abattu", a expliqué l'officier, évoquant "un problème technique, mécanique".

L'appareil avait décollé de Niamey et faisait partie de la flotte militaire nigérienne "déployée dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma)", a-t-il précisé.

C'est le premier accident du genre enregistré en territoire nigérian depuis le déploiement de troupes africaines au Mali qui a suivi l'opération française lancée en janvier, en soutien à l'armée malienne, pour chasser les terroristes qui occupaient depuis 2012 le nord du pays, voisin du Niger.

Depuis le début des opérations au Mali, des avions militaires français, tchadiens et des drones américains ont utilisé l'aéroport de Niamey pour des missions au Mali.

Le Niger et le Nigeria ont envoyé des troupes au sein de la Misma, qui compte quelque 4.300 soldats de pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), auxquels s'ajoutent 2.000 soldats tchadiens.

La Misma doit être incorporée dans la force de maintien de la paix de 12.600 Casques bleus créée fin avril par une résolution de l'Onu.

APS

## DAMAS MENACE D'UNE RIPOSTE

**42 soldats syriens tués dans le raid israélien**

*Craignant d'éventuelles représailles, Israël a déployé deux batteries anti-missiles dans le nord de son territoire, ordonné la fermeture de l'espace aérien dans cette zone jusqu'à lundi soir et renforcé la sécurité autour de ses ambassades.*

**L**e régime syrien, embourbé dans une guerre avec des groupes rebelles, pour la plupart islamistes, a menacé lundi Israël de riposter à ses raids aériens, dont le dernier a coûté la vie à au moins 42 soldats.

Raids, menaces et éventuelles représailles risquent de marquer un tournant dans le conflit syrien qui a déjà débordé avec des affrontements aux frontières et des centaines de milliers de Syriens ayant trouvé refuge dans les pays voisins. Alors que les combats continuent de faire rage sur de multiples fronts en Syrie plus de deux ans après le début du conflit, Mme Del Ponte a affirmé que "selon les témoignages recueillis, les rebelles ont utilisé des armes chimiques, faisant usage de gaz sarin". Elle a précisé que les enquêtes en cours pourraient aussi établir si le régime avait également utilisé ce genre d'armes chimiques. Samedi, l'allié inconditionnel d'Israël, le président américain Barack Obama, a estimé "justifié que les Israéliens cherchent à se protéger contre le transfert d'armes sophistiquées à des organisations terroristes comme le Hezbollah". L'Onu et la Russie ont exprimé leur inquiétude d'une éventuelle escalade après les raids israéliens contre des positions militaires vendredi et dimanche près de Damas et les menaces de riposte de la Syrie.

"La Syrie répondra à l'agression israélienne mais choisira le moment pour le faire. Cela



ne se produira peut-être pas immédiatement car Israël est en état d'alerte", a affirmé, à l'AFP, un responsable syrien. "Nous allons attendre mais nous répondrons". La veille, Damas avait averti que cette "agression ouvrirait la porte à toutes les options et la télévision d'Etat avait prévenu que les missiles sont prêts pour frapper des cibles précises". Craignant d'éventuelles représailles, Israël a déployé deux batteries anti-missiles dans le nord de son territoire, ordonné la fermeture de l'espace aérien dans cette zone jusqu'à lundi soir et renforcé la sécurité autour de ses ambassades. Un responsable israélien a soutenu que les frappes avaient visé des dépôts d'armes iraniennes destinées au Hezbollah, assurant que son pays ne permettrait aucun transfert d'armes au mouvement libanais contre lequel Israël a mené une guerre en 2006 sans parvenir à le faire plier. Mais Téhéran a nié la présence d'armes iraniennes sur ces sites et prévenu que ces raids provoqueraient "des événements graves dans la région desquels les Etats-Unis et le régime sioniste ne sortiront pas gagnants". Le 30 avril déjà, le chef du Hezbollah avait averti que sa formation et

l'Iran ne permettraient pas la chute du régime. Moscou a estimé que les raids israéliens pourraient provoquer une escalade, avec le "risque d'apparition de foyers de tension" dans les pays voisins, notamment au Liban. L'Union européenne a aussi dit redouter une propagation du conflit. Depuis le début de la rébellion, Israël a mené trois raids près de Damas, le 30 janvier et les 3 et 5 mai.

**Recours des rebelles au gaz sarin**

L'autre sujet de préoccupation et de tension reste le recours présumé aux armes chimiques dans le conflit. Carla del Ponte, membre de la Commission d'enquête de l'Onu, a en effet assuré que les insurgés "ont fait usage de gaz sarin". La question de l'utilisation des armes chimiques baigne désormais dans un flou total. Mme Del Ponte a affirmé que "selon les témoignages recueillis, les rebelles ont utilisé des armes chimiques, faisant usage de gaz sarin". Elle a précisé que les enquêtes pourraient établir si le régime de Bachar al-Assad avait aussi utilisé ou non ce genre d'armes.

R. I./Agences

## ITALIE, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL

**Andreotti "l'inoxydable", dernier grand de la Démocratie-chrétienne, s'en va**

L'ancien président du Conseil, Giulio Andreotti, doyen de la classe politique italienne, est mort lundi à 94 ans : "l'inoxydable" était le dernier grand survivant, brillant et contesté, d'une Démocratie-chrétienne qui a gouverné l'Italie d'après-guerre, redonnant au pays son rang européen, au prix de multiples compromissions.

Le président Giorgio Napolitano a salué un homme d'Etat "qui a joué un rôle de grande importance pour les institutions et a représenté, avec une continuité exceptionnelle, l'Italie dans les relations internationales et dans la construction européenne".

Entré au Parlement en 1945, sénateur à vie depuis 1991, il participait encore récemment aux travaux de la Chambre haute.

Appelé au gouvernement une première fois en 1972, Andreotti emporte dans la tombe beaucoup de secrets de l'Italie de la Guerre froide et des Années de plomb, notamment sur les liens

avec le Vatican.

Ses imposantes archives, ouvertes seulement à des chercheurs sur autorisation, sont attendues mais craintes.

Bobo Craxi, fils du dirigeant socialiste Bettino Craxi, emporté par l'enquête "Mains propres" au début des années 90, a rendu hommage à un homme "qui appartenait à une classe politique de haut niveau, peut-être inimitable".

L'opinion publique lui a reproché son intransigeance dans l'affaire de l'enlèvement du chef de la DC, Aldo Moro, en 1978, retrouvé assassiné : chef du gouvernement à l'époque, M. Andreotti avait refusé toute négociation avec les Brigades Rouges.

Sa collusion supposée avec la mafia reste non élucidée. Andreotti qui a toujours protesté de son innocence, s'est dit très blessé par les accusations.

Dans un procès à Palerme qualifié de "procès du siècle", il est accusé par des repentis d'avoir profité de soutiens de la

mafia pour favoriser la Démocratie-chrétienne en Sicile, voire d'être lié à la Cosa Nostra. Le fameux baiser qu'il aurait échangé avec le boss Toto Riina dans une maison de Palerme en 1987 n'a jamais été prouvé.

En 2003, le tribunal de Palerme l'acquittait de ces charges en raison de la prescription des faits.

Accusé par ailleurs d'avoir commandité à la mafia en 1979 le meurtre d'un journaliste trop curieux, Mino Pecorelli, il est condamné après de longues années de procédure à 24 ans de prison, mais sera blanchi en 2003 par la Cour de cassation.

Son rôle international est reconnu et apprécié. Il était très écouté et très libre face aux autres grands. Il a développé une diplomatie misant sur le dialogue Est-Ouest et l'ouverture de l'Occident au monde arabe, ce qui déplaisait à Washington.

R. I./Agence

GROUPE RELIGIEUX MARGINAL DOPÉ PAR LA MISÈRE

# Boko Haram sème le chaos au Nigeria

Les appareils politiques — du Parti démocratique du peuple (People's Democratic Party, PDP), au pouvoir, à l'opposition nordiste, le Parti de tous les peuples du Nigeria (All Nigeria People's Party, ANPP) — et les milieux militaro-sécuritaires qui conseillent le président Goodluck Jonathan ont contribué à radicaliser la secte née dans le nord-est du pays au début de la décennie 2000.



Féroce réprimée, la Jama'atu Ahlul Sunna Lidda'awati Wal Jihad (communauté des disciples pour la propagation de la guerre sainte et de l'islam) est dorénavant connue par deux initiales : BH pour Boko Haram. Entre juillet 2009 et début février 2011, elle a revendiqué 164 attaques, attentats-suicides, exécutions et braquages perpétrés jusqu'au cœur de la capitale fédérale, Abuja ; 935 personnes ont été tuées, dont une très large majorité de Nigériens de confession musulmane.

La notoriété de Boko Haram n'échappe ni aux membres d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ni aux shebab (combattants islamistes) de Somalie.

Dans ce pays où plus de 60 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, découle de l'extrême pauvreté. Les inégalités se sont même creusées avec le Sud depuis le retour d'un civil, l'ancien général Olusegun Obasanjo, à la présidence en 1999, après les cinq années de dictature du général Sani Abacha.

Dans l'Etat de Borno, où les Yusufiyas de

Boko Haram — du nom de son défunt chef spirituel, Ustaz Muhammad Yusuf — ont entamé leur dérive sanglante, les trois quarts de la population vivent sous le seuil de pauvreté.

## Ustaz Muhammad Yusuf : pour la stricte application de la Charia

Yusuf commence à se faire connaître au début de la décennie 2000. Il a alors 30 ans et prêche au village, dans son Etat

natal de Yobe, voisin de celui de Borno. Il se démarque des dizaines de milliers de prédicateurs itinérants, gardiens d'une tradition « quiétiste » prônant une attitude de réserve, qui haranguent les foules sur les marchés des grandes villes. Il s'oppose aux fidèles d'un autre musulman nigérian, Abubakar Gumi, idéologue du mouvement néo-hanbalite Yan Izala (ou Izala), décédé en 1992 - le hanbalisme est le rite le plus rigoriste des quatre madhhab - Lequel s'était nettement assagi après l'instauration de la charia à partir de l'an 2000 dans les Etats du Nord : c'était l'une de ses principales revendications. Il avait même accepté de rejoindre les commissions officielles chargées de la mise en œuvre de la loi islamique dans ces régions. Mais l'instauration de la charia va se révéler moins religieuse que politique, suscitant les railleries ou la réprobation des populations. En effet, les cercles politico-militaires du Nord en font surtout un instrument de pression dans leur bras de fer avec le pouvoir central. La zakat, l'un des cinq piliers de l'Islam — n'est même pas appliquée.

Yusuf, qui a étudié la théologie à l'université de Médine, en Arabie saoudite, s'inspire des prêches intolérants de l'Égyptien, Shukri Mustafa, fondés sur l'excommunication et l'exil, et profère de violentes critiques à l'endroit des autorités d'Abuja. Pour lui, l'application stricte de la loi islamique exprime un idéal de justice conforme aux préceptes du Prophète

## Boko Haram, pourquoi ?

Le temps de l'actualité ne s'accorde décidément pas avec celui de l'analyse. L'enlèvement de la famille Moulin-Fournier n'a pas échappé au sensationnalisme dont les médias sont friands. Au risque de se méprendre sur le principal protagoniste de l'affaire, la secte islamiste Bokom Haram.

Il semble que l'organisation nigérienne ait elle-même cherché à entretenir la confusion. Le groupe jihadiste a posté sur Internet deux vidéos à la mise en scène apparemment artisanale et clairement martiale, exercice dont Al-Qaïda s'est particulièrement rendu maître ces dernières années. Sur fond de bache militaire et d'un drapeau noir orné de deux kalachnikovs, on y voit les barbes drues de Tanguy et de son frère, contrastant avec leurs traits émaciés, ainsi que le tchador d'Albane. Le texte alarmiste dicté par les preneurs d'otages puis, sur la seconde vidéo, directement lu par l'un d'entre eux, Abubakar Shekau, porte toutes les marques de l'islam radical. Apparue au début de la décennie 2000, à Maiduguri, dans l'Etat du Borno au nord du Nigeria, Boko Haram relève d'un Islam difficile à identifier qui essaime jusqu'au nord du Cameroun, où ont été capturés des otages français.

Son fondateur et leader spirituel, liquidé en 2009, Muhammad Yusuf, a toujours pris

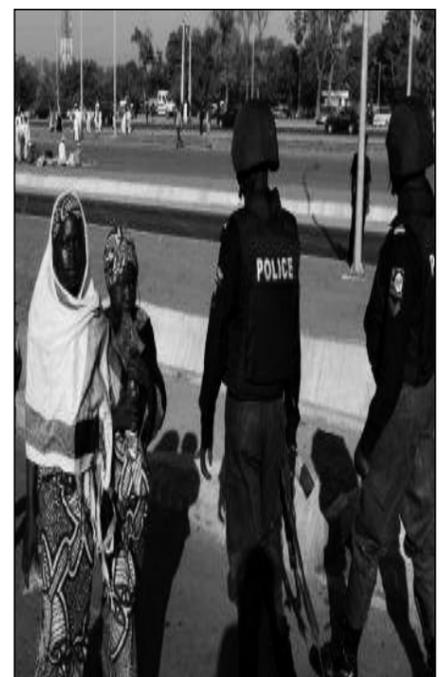
soin de se démarquer tant du mysticisme des confréries soufies, implantées depuis longtemps dans la région, que du rigorisme des mouvements salafistes, préconisant un retour aux sources de l'islam (salaf : les pieux ancêtres).

Yusuf n'a pas cherché à se priver du confort de la modernité occidentale, il ne s'est pas donné la peine de renouveler le rite ou de s'autoproclamer prophète.

Que vaut alors à Boko Haram le qualificatif de secte, repris par tous les médias ? Au moment de sa fondation en 2002, le groupe a bel et bien fait l'expérience utopique d'une ferme collective idéale, la « cité céleste », dans les collines de l'Etat nigérian du Yobe, en se rassemblant autour de son chef comme s'il était son gourou. Mais plus qu'à son leader, Boko Haram s'identifie à un objectif politique bien précis : combattre l'Etat nigérian, jugé impie sous sa forme laïque et soumis aux perversions de la culture occidentale. À ses yeux, la perversion c'est l'école mixte, le calendrier grégorien, et les sciences décrivant un monde qui ne colle pas à la lettre du Coran. Alors que la Charia est déjà établie au Nord du Nigeria, les fidèles de la Jama'atu Alhis Sunnah Lida awati Wal-Jihad (les disciples du Prophète pour la propagation de l'Islam et de la guerre sainte), l'autre nom de Boko Haram, récla-

ment l'application intégrale de la loi islamique et rejettent violemment la modernité qui irrigue le sud du Nigeria, notamment via des structures scolaires héritées de la colonisation britannique. En somme, Boko Haram prêche un Islam obscurantiste et anticolonialiste.

Ceci étant, le mouvement sait récolter les fruits des inégalités qui traversent un Nigeria en plein essor économique. Pays émergent, fort de sa rente pétrolière, d'une industrialisation galopante et d'une démographie dynamique qui devrait le placer d'ici 2050 en 4<sup>e</sup> position mondiale, le Nigeria est traversé par un clivage économique de plus en plus prononcé. Les Etats du Nord, principaux théâtres des actions terroristes de Boko Haram, affichent de très faibles taux de scolarisation : dans l'Etat du Borno la scolarisation primaire atteignait à peine 21% en 2010. L'attente des partisans de la secte est donc aussi religieuse que sociale et économique. De ses origines à aujourd'hui, Boko Haram questionne la légitimité de l'Etat fédéral nigérian. Malgré une production de pétrole abondante — le pays en est actuellement le dixième producteur mondial — le Nigeria reste l'un des Etats les plus corrompus au monde, et se montre incapable d'assurer une redistribution équitable de la richesse. Le gouvernement nigérian



encourage les vocations et la groupusculation de la secte. La division de Boko Haram en petites nébuleuses satellisées par Al-Qaïda au Maghreb islamique aggrave le problème jihadiste. À terme, le vrai danger pour la région est que 100 Boko Haram s'épanouissent...

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

# Facteurs de risque, traitements et vaccin

Les papillomavirus sont une cause nécessaire mais non suffisante de ce cancer. D'autres conditions peuvent intervenir comme le tabagisme, la multiplication des partenaires sexuels.

## Les principaux facteurs de risque

Certains facteurs de risque peuvent accroître le risque qu'une femme soit atteinte d'un cancer du col de l'utérus. Parmi ces derniers, on peut citer :

- Une infection par certains types de papillomavirus humain (HPV) : Aujourd'hui, on estime que la quasi-totalité des cancers du col de l'utérus est liée aux papillomavirus. Les papillomavirus (HPV) sont une cause nécessaire mais non suffisante du cancer du col utérin. S'ils sont éliminés chez la plupart des femmes, ils persistent chez d'autres et participent au développement d'un cancer du col de l'utérus. Les souches les plus virulentes sont les HPV 16 et 18 : Le fait de ne pas être régulièrement suivi par frottis : Le cancer du col de l'utérus évolue très lentement à partir de lésions précancéreuses. Pris en charge et traité à un stade précoce d'anomalie, il n'évolue pas jusqu'au stade cancéreux. Un dépistage régulier par frottis (pour toutes les femmes de 25 à 65 ans tous les 3 ans après deux frottis normaux à un an d'intervalle) permet une bonne protection.
- La multiplication des partenaires sexuels : Le fait de devenir active sexuellement à un jeune âge et d'avoir de nombreux partenaires sexuels multiplie les risques d'infections par le papillomavirus les plus virulents et augmente, donc, le risque de cancer du col de l'utérus ;
- Le tabagisme actif (> 15 cigarettes par jour) ou passif et l'utilisation sur le long terme de contraceptifs oraux (> 5 ans) ;
- Certaines infections sexuellement transmissibles notamment à Chlamydia trachomatis ou Herpes simplex virus de type 2 (herpès génital) ;
- Un système immunitaire affaibli à cause de médicaments qui inhibent le système immunitaire ou de la présence d'une infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH).- Le fait d'être la fille d'une femme qui a pris du diéthylstilbestrol (DES), un médicament, lors de sa grossesse. Le fait d'avoir eu des grossesses multiples à terme (multiparité) ;
- Certains facteurs alimentaires ont été suspectés, notamment les carences en vitamine B6, B12 et en folates. A contrario, un régime riche en fruits et légumes diminuerait le risque.

## Les symptômes du cancer du col de l'utérus

Le plus souvent, le cancer du col de l'utérus est dénué de symptômes. Il est ainsi découvert par frottis en l'absence de signe d'alerte. Quelquefois cependant, des signes cliniques relativement discrets doivent conduire à consulter rapidement.

La plupart des cancers du col de l'utérus sont dénués de symptômes, cependant, certaines formes donnent lieu à des saignements ou des pertes inhabituelles. Face à ces symptômes, il convient de consulter votre médecin même si le dernier frottis était négatif.

## Découvert fortuitement le plus souvent...

La très grande majorité des lésions cancéreuses du col de l'utérus sont découvertes fortuitement à l'occasion d'un frottis dans le cadre d'une consultation gynécologique ou même d'une consultation de médecine générale.

Mais encore trop souvent, ce dépistage régulier n'est pas réalisé régulièrement chez certaines femmes. Les différentes enquêtes ont constaté une répartition inégale de la réalisation de



ces frottis avec parfois une répétition annuelle de l'examen chez des femmes à faible risque et des populations à risque n'ayant subi aucun examen gynécologique. Enfin, la pratique du frottis cervico-vaginal est trop souvent abandonnée après 50 ans, alors que le risque de cancer du col de l'utérus augmente après cet âge... Cependant, quelquefois, des signes peuvent alerter. Découvrez les sans attendre.

## Les signes qui doivent alerter

Relativement discrets, certains signes doivent vous alerter. Il s'agit essentiellement de pertes normales : des saignements légers survenant entre les règles ou après la ménopause, petites pertes rosées ou brunâtres... Ces problèmes peuvent être provoqués par des micro-traumatismes : rapports sexuels, voyages, toilettes... Ces signes doivent vous amener à consulter.

Un examen gynécologique pourra alors vous rassurer ou détecter au plus vite une tumeur, dont le stade de développement sera précisé par d'autres examens (bilan d'extension de la tumeur).

## Du diagnostic au traitement

Frottis, colposcopie, conisation... la prise en charge des lésions et du cancer du col recèle de nombreux termes barbares que nous vous proposons d'éclaircir.

## Panorama de la prise en charge

La quasi-totalité des cancers du col de l'utérus est due à l'infection par un virus dit papillomavirus. Le plus souvent, l'organisme va éliminer spontanément ce virus mais parfois, l'infection per-

siste. Des lésions au niveau du col entraînent des anomalies des cellules sur une zone privilégiée et vulnérable : la zone de transformation. Les cellules infectées subissent alors des modifications morphologiques qui sont détectées à l'occasion des frottis. Ce sont ces anomalies qui potentiellement peuvent évoluer vers un cancer.

## Du frottis au diagnostic

En cas de frottis anormal, une colposcopie peut être pratiquée. Cet examen du col, effectué avec une loupe grossissante, permet de visualiser les lésions sous forme de "taches" qui peuvent alors être prélevées. Grâce à ces biopsies, on peut préciser la nature exacte des lésions :

- Lésion de bas grade appelée encore condylome plan - dysplasie légère ou CIN de grade 1 ;
- Lésion de haut grade appelée dysplasie moyenne à sévère ou CIN de grade 2 ou 3.

Parfois, des anomalies des cellules non spécifiques sont retrouvées. Il s'agit d'anomalies le plus souvent réactionnelles qui ne sont pas sous-tendues par une vraie lésion. Ces anomalies sont encore appelées Ascus (atypies cellulaires de nature mal définie).

Ces lésions sont considérées à des degrés divers comme des anomalies à risque de cancer. Non-détectées, elles peuvent faire le lit du cancer du col dans un laps de temps relativement long.

## Le traitement des lésions induites par les HPV

Lorsqu'on parle de traitement, on préfère ne pas parler d'infection à papillomavirus mais plutôt de lésion induite par les papillomavirus. En effet, il n'existe pas encore de traitement de l'in-

fection latente. La prise en charge cible ainsi les conséquences et les effets du virus sur la muqueuse, c'est-à-dire des lésions induites par le virus.

Lorsqu'il s'agit de condylomes acuminés (végétations vénériennes ou crêtes de coq), on dispose de stimulateurs de l'immunité locale, sous forme de crème et de traitements médicaux destructeurs des lésions. Lorsque les lésions sont très étendues ou situées sur plusieurs sites (anus, vagin, col, vulve), on peut avoir recours à leur destruction au laser, ce qui permet de traiter toutes les anomalies en une seule fois. Ce geste se fait alors au bloc opératoire avec une anesthésie. Le traitement des condylomes acuminés par des méthodes chimiques ou chirurgicales donne de bons résultats sur le plan de la cicatrisation et sur le plan esthétique. La pleine réussite de la prise en charge dépend de la localisation des condylomes, de leur étendue et du profil immunitaire de la patiente.

Lorsqu'il s'agit d'une dysplasie légère (CIN1), le traitement ne s'impose pas toujours car ces lésions peuvent disparaître spontanément après quelques mois. Si pour des raisons personnelles, la patiente souhaite être traitée, ces lésions lorsqu'elles sont situées à l'extérieur du col sont détruites par vaporisation au laser. Avec cette technique, la réussite du traitement est de l'ordre de 85 à 90%. Ce geste simple se pratique en ambulatoire avec ou sans anesthésie locale.

Lorsque la malade présente un frottis évoquant une lésion précancéreuse (CIN2-3), le traitement consiste à enlever la lésion. Ne nécessitant pas d'hospitalisation prolongée, ce geste simple qui se pratique sous anesthésie locale permet d'éradiquer définitivement ces lésions dans 95 % des cas. Le volume du col est en général conservé ce qui ne compromet pas chez ces jeunes femmes leur fécondité ou leur avenir obstétrical.

Chacun de ces traitements est assorti d'un suivi post-thérapeutique pour s'assurer de la disparition du virus ou de sa non-évolution. Ce suivi est essentiellement basé sur des frottis et des colposcopies de contrôle. Le test HPV devrait rapidement faire son entrée dans ce type de suivi.

## Traitement du cancer

Le nombre de cancer du col de l'utérus n'a cessé de décroître depuis 20 ans. On dénombre, cependant, encore plus de 3.000 nouveaux cas par an. Lors du congrès Eurogin 2003, le Pr. Joseph Monsonego estimait qu'environ 65 % de ces femmes n'avaient jamais eu de dépistage et 30 à 35 % avaient été faussement rassurées par des frottis étiquetés normaux. Ainsi, lorsque le diagnostic est établi, un bilan de l'étendue du cancer est réalisé. Il guidera le traitement, qui repose principalement sur la chirurgie et la radiothérapie. Dans certains cas, ce schéma thérapeutique peut être complété par une chimiothérapie. La radiothérapie peut prendre la forme d'une curi-thérapie utérovaginale.

Cette technique repose sur la mise en place d'une source radioactive au contact direct de la tumeur, dans la cavité utérine et le vagin. Cette opération est réalisée sous anesthésie générale. Lorsque le cancer est confiné au col, l'intervention peut se limiter chez la femme jeune désirent encore des enfants à une simple conisation (ou amputation du col) sous couvert d'une surveillance attentive. Chez la femme plus âgée, l'ablation de l'utérus (hystérectomie totale simple) est réalisée.

Dans des formes plus avancées, la prise en charge peut nécessiter une chirurgie plus large éventuellement associée à une radiothérapie externe de la zone pelvienne.

Source Doctissimo

DÉPISTAGE

# Le frottis en huit questions

En France, les bénéfices du dépistage ont été significatifs ces dernières années. En 30 ans, nous sommes passés de 7.000 à moins de 4.000 cas annuels, ramenant l'incidence de 18 pour 100.000 à 10 pour 100.000, avec une diminution régulière de 1,8% par an. Nous vous proposons l'essentiel sur les bénéfices du frottis en huit questions.

## 1 - Qu'est-ce que le frottis ?

Le frottis est un test de dépistage qui permet le prélèvement des cellules à la surface du col. Les cellules sont alors examinées sous microscope. Selon l'aspect de ces cellules on pourra alors supposer que le col est normal, qu'il présente une infection, des anomalies pouvant correspondre à des lésions pré-cancéreuses appelées dysplasies ou encore SIL (lésions pavimenteuses intra-épithéliales) ou évoque un cancer du col. Le frottis de dépistage est un test assez performant pour détecter les cellules anormales du col mais comme beaucoup d'autres tests cette performance n'est pas de 100%. Même si le test a été pratiqué correctement, il y a un petit risque pour que le résultat soit étiqueté normal alors que les anomalies sur le col existent. C'est la raison pour laquelle il est très important d'avoir un frottis de dépistage à un rythme régulier (une fois tous les deux ans) et ce, pour ne pas méconnaître d'éventuelles anomalies qui auraient pu être occultées au précédent frottis.

## 2 - Pourquoi ai-je besoin d'un frottis de dépistage ?

Le cancer du col est un cancer évitable. En effet, à la différence des autres sites de l'organisme, il est possible de détecter très précocement les lésions qui pourraient évoluer en cancer. Pris en charge et traité à un stade précoce d'anomalie, il est presque toujours possible d'éviter le développement du cancer. Nous disposons aujourd'hui de techniques de dépistage sophistiquées qui permettent de garantir aux patientes une protection quasi-totale contre ce cancer. A l'exception des rares échecs du dépistage le cancer du col ne devrait pas s'observer chez les femmes régulièrement dépistées.

## 3 - Quelles sont les femmes qui doivent-elles être testées ?

Toutes les femmes âgées de 20 à 65 ans doivent se soumettre au dépistage du cancer du col. Parce que justement les lésions précancéreuses du col utérin ne s'accompagnent d'aucun symptôme il est fondamental de comprendre que pour être protégée du cancer du col le dépistage doit-être pratiqué à un rythme régulier. Le test de dépistage est proposé à toutes les femmes, en tout cas à toutes celles qui ont eu des rapports sexuels. Chez les jeunes filles dont l'activité sexuelle a démarré à un âge précoce le test de dépistage peut dans certaines conditions être pratiqué avant l'âge de 20 ans. Après la ménopause il faut continuer à pratiquer des frottis que vous preniez ou pas un traitement hormonal de substitution. Après une hystérectomie le frottis du vagin doit-être poursuivi à un rythme espacé.

## 4 - Comment pratique-t-on le frottis ?

Le prélèvement est assuré à l'aide d'une brosse ou d'un balaï adaptés aux dimensions et à l'aspect du col. Ce prélèvement consiste à racler la surface du col en particulier la zone la plus sensible où se développent les anomalies, appelée zone de transformation qui se situe le plus souvent avant l'orifice du col et la partie extérieure du col. Parfois, en particulier chez la femme ménopausée cette zone de transformation remonte dans le canal cervical ; un prélèvement adapté à ce niveau là est nécessaire. Les cellules ainsi prélevées sont ensuite



étalées sur une lame et fixées. La lame est ensuite envoyée au laboratoire pour la lecture.

## 5 - Le frottis de dépistage : par qui ? quand et comment ?

Le frottis est en général pratiqué par un médecin, votre gynécologue le plus souvent mais aussi parfois votre généraliste. Pour cela il utilise un spéculum qui permet d'écartier les parois vaginales et accéder au fond du vagin sur une zone en relief bombée qui s'appelle le col de l'utérus. Pour réaliser ce test il est recommandé d'éviter la période des règles ou de saignements intercurrents, d'éviter de réaliser des douches vaginales, d'appliquer des crèmes ou des ovules, des gels ou des tampons deux jours avant le test, d'éviter également d'avoir des rapports sexuels deux jours avant le test.

Dans certains cas, en particulier chez la femme ménopausée, la préparation du col avec une hormone locale ou par voie générale peut-être utile pour une meilleure interprétation des frottis.

## 6 - Que se passe-t-il après le frottis ?

Une fois le frottis réalisé, il est important que votre médecin vous communique vos résultats par courrier. En général, ces résultats doivent vous parvenir dans les 15 jours à 4 semaines après le prélèvement. Programmez dès réception du résultat votre prochaine consultation pour la réalisation du prochain frottis. Lorsque le frottis est normal et s'il n'y a pas d'antécédent particulier, un rythme de deux ans est suffisant. Si votre frottis comporte des modifications mineures des cellules, votre médecin pourra vous proposer les options suivantes :

- Répéter le frottis 6 mois plus tard pour réévaluer votre col.
- Pratiquer un test viral HPV pour clarifier les résultats du frottis et préciser votre profil de risque.

- Pratiquer un examen au microscope du col appelé colposcopie et réaliser à cette occasion un prélèvement de la zone anormale de votre col appelé biopsie.

- Si votre frottis comporte des anomalies évidentes ou majeures, une colposcopie sera proposée d'emblée.

## 7 - Que se passe-t-il si le frottis n'est pas satisfaisant ?

Lorsqu'on ne retrouve pas sur le frottis des cellules de la zone de transformation du col (cellules glandulaires ou cellules métaplasiques), on peut supposer que le prélèvement n'a pas été réalisé convenablement. D'autre part, lorsque le frottis présente une inflammation importante ou beaucoup de mucus pouvant gêner la lecture de l'interprétation, dans ces conditions, on dit que le frottis n'est pas satisfaisant. Il convient alors de répéter le frottis afin de le réaliser dans de meilleures conditions.

## 8 - Qu'est-ce qui provoque les modifications des cellules du col détectées au frottis ?

Les papillomavirus (HPV) provoquent la majorité des modifications des cellules du col. L'infection à papillomavirus est très courante chez beaucoup d'individus. En général le virus est transmis à l'occasion de rapports sexuels par contact. Une des zones les plus vulnérables à ces virus est la zone de transformation du col. Plus de 80 types viraux sont aujourd'hui identifiés. Une vingtaine touche la filière génitale. Certains types viraux appelés à bas risque provoquent les condylomes acuminés qu'on observe sur les parties génitales externes sous la forme de verrues plus ou moins étendues. D'autres appelés HPV à risque provoquent les modifications non visibles planes du col qui peuvent-être responsables à longue échéance de lésions précancéreuses ou cancéreuses du col utérin.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



AGRESSION

## Une concurrence "incendiaire"

*Chez nous, beaucoup de jeunes s'imaginent qu'il est très facile de devenir commerçant. On choisit un lieu, on y installe un étal et on vend ce qu'on veut. Et si jamais un concurrent se manifeste, on lui règle son compte. Comment ? Vous le saurez en lisant l'affaire ci-dessous qui a connu son épilogue au tribunal de Rouiba.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Un groupe de jeunes a squatté depuis plusieurs mois une des nombreuses ruelles de Rouiba pour la transformer en un véritable souk à ciel ouvert. Evidemment, dans ce genre d'initiative, les places sont réservées uniquement aux gens du quartier, ouled el houma. Aucun "étranger" n'y est admis. Ce principe a valeur de code, voire de loi à respecter scrupuleusement sous peine de représailles. Fateh, un jeune de 20 ans habitant Rouiba, mais dans un autre quartier, n'ignorait pas cette loi mais décida quand même d'ériger une table sur un espace d'un mètre carré environ, coincée entre deux étals. Dix minutes après son installation, un grand gaillard à la mine patibulaire se planta devant lui et le regarda d'un œil torve.

-Oui, mon frère ? demanda Fateh. Tu veux quelque chose ?

- Oui, que tu déguerpisses d'ici !

- Et pourquoi ?

- Parce que c'est ma place.



- Ta place ? Quand je suis arrivé tout à l'heure, elle était libre. D'ailleurs, si elle n'était pas libre, je n'aurais jamais pu y poser ma table.

- C'est ma place et si elle était libre c'est parce que je n'ai plus de marchandise à vendre. Celle-ci va arriver d'un moment à un autre. C'est-à-dire dans une heure, dans cinq minutes, dans une minute... et quand elle arrivera, j'aimerais avoir mon espace libéré.

- Il se peut que ta marchandise n'arrive pas avant plusieurs jours... en attendant, laisse-moi gagner ma croûte. Nous sommes tous des enfants de Rouiba, n'est-ce pas ?

- Non, non, arrête ton baratin... avec moi, ça ne marche pas. Tu as cinq minutes

pour enlever ta camelote, sinon, je te brûle !

Quelqu'un chuchota à Fateh qu'il ferait mieux de s'en aller parce qu'il avait affaire à quelqu'un qui ne reculait devant rien.

Fateh commença alors à ranger ses affaires. Ce faisant, l'autre lui lança une mise en garde :

- Tu sais, ya wahed el guerlelou (espèce de cafard), cette place est à moi, même lorsque je ne suis pas là. Si je te retrouve là la prochaine fois, je te brûle au sens propre du terme.

Fateh s'en alla parce qu'il savait qu'il ne faisait pas le poids devant un adversaire qui était dix fois plus costaud que lui et qui avait un regard d'une indicible cruauté. Mais il se promit de revenir le lendemain, avec du renfort.

Le lendemain, le seul renfort que Fateh avait pu trouver était constitué de son frère aîné. Grand, fort, il était vraiment en mesure de tenir tête au propriétaire de l'espace commercial d'un mètre carré.

Fateh arriva à la ruelle commerçante et constata avec plaisir que le marché à ciel ouvert qui avait été improvisé par les jeunes du quartier était toujours ouvert. Tout en regardant autour de lui avec inquiétude, il déplaça sa table, l'installa, vérifia que ses quatre pieds tenaient bien puis y étala sa marchandise : des ciseaux, des piles, des coupe-ongles, des boîtes de cirage, des rasoirs jetables, des appareils anti-moustiques, des petits réveille-matins, de petites torches à piles et même de minuscules radios FM. Vingt minutes s'étaient écoulées et le "propriétaire" de la place à la mine patibulaire ne s'était toujours pas manifesté. Ce qui fit dire à Fateh qu'il avait abandonné la partie.

Et alors que son inquiétude commençait à s'estomper, il vit arriver vers lui en courant l'individu en question. Ce n'est que lorsqu'il s'arrêta devant lui qu'il vit le petit bidon de cinq litres qu'il tenait dans une de ses mains. Celui-ci hurla :

- Je t'ai averti et tu n'as pas voulu m'écouter, Eh bien ! tant pis pour toi.

Il arrosa sa tête avec l'essence que contenait le bidon et alluma une allumette qu'il lui balança en plein visage. Le frère aîné arriva en catastrophe mais il ne put empêcher le feu de s'emparer du visage de son cadet. Au prix d'intenses efforts, il parvint à éteindre le feu, mais il est dit que Fateh portera pour toujours les stigmates de cette agression. Il y a quelques jours, l'agresseur de Fateh a été jugé au tribunal de Rouiba. Il a été condamné à trois ans de prison ferme et à payer une amende de 50.000 DA. Quant aux traces de brûlures, Fateh les portera jusqu'à la fin de sa vie.

K. A.

VOL À L'ÉTALAGE

## Des complices âgés de... cinq ans

L'une avait 35 ans et l'autre 40 ans. Elles étaient accompagnées de deux garçons âgés de 5 ans à peine. Meriem et Soraya, les deux jeunes vendeuses de ce magasin de vêtements pour enfants, se dirent qu'elles avaient là deux bonnes clientes. Et de bon matin ! C'était de bon augure. Parce que d'habitude, les personnes qui entrent avec des enfants dans un magasin de vêtements sont animées du désir réel d'acheter.

Les pauvres ! Elles étaient loin de se douter qu'elles avaient affaire à des femmes pas du tout honnêtes.

A un moment donné, la cliente la plus âgée manifesta de l'intérêt pour un pull et un pantalon. Elle voulut les essayer sur le gamin qui l'accompagnait mais sou-

dain, son visage s'assombrit. Elle appela Soraya :

-S'il te plaît, mademoiselle, tu peux m'aider à essayer ce pull et ce pantalon à mon fils ? Cette nuit, j'ai mal dormi alors j'ai mal au dos et aux épaules. Je ne pourrais jamais lui faire enfiler ce pull toute seule.

- Il n'y a pas problème, madame ; je vais vous aider.

Comme le pull était trop étroit, la cliente demanda deux tailles supplémentaires. Soraya allait se lever pour ramener le pull en question puis par paresse ou par souci de gain de temps, elle demanda à sa collègue de s'en charger. Celle-ci se leva et se dirigea vers l'étagère où se trouvaient les pulls sur lesquels la cliente

avait jeté son dévolu. Mais tout en prenant les pulls en question, elle s'était rappelé qu'il y avait une deuxième cliente. Elle jeta un coup d'œil rapide dans sa direction et cela lui avait suffi pour la voir fourrer dans son grand sac à main plusieurs articles ! Elle était en train de voler ! Elle demeura pendant quelques fractions de secondes sans réaction, comme si la vie avait quitté son corps. Puis, elle se ressaisit et se demanda si les deux femmes n'étaient pas derrière les nombreux vols qu'avaient connus plusieurs magasins de Boudouaou et de Boumerdès. Elle donna les pulls à sa collègue puis elle sortit du magasin.

Tout près de là se trouvaient cinq jeunes du quartier. Rapidement, elle leur fit

part de ce qui se passait dans le magasin et ils se levèrent pour lui venir en aide. Pendant que quatre d'entre eux entrèrent pour maîtriser les deux voleuses, le cinquième alerta la police.

Moins de dix minutes plus tard, les deux femmes et leurs très jeunes complices sont arrêtés.

Il y a quelques jours, les deux femmes ont été condamnées à un an de prison ferme.

Quant à leurs enfants, ils n'ont pas été condamnés mais tout le monde pense que l'éducation qu'ils sont en train de recevoir les fera condamner tôt ou tard. Pour des délits qu'ils commettront eux-mêmes.

K. A.

20 ANS APRÈS SON ASSASSINAT

# Hommage à Tahar Djaout en France

Un hommage sera rendu du 15 mai au 2 juin à Paris à l'écrivain-journaliste Tahar Djaout à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. L'hommage à la première victime du terrorisme en Algérie contient deux actes.

PAR ROSA CHAOUÏ

Une Rencontre Tahar Djaout sera d'abord animée le 18 mai par l'artiste-peintre et calligraphe Belkacem Tatem au Pavillon Carré de Baudoïn à Paris.

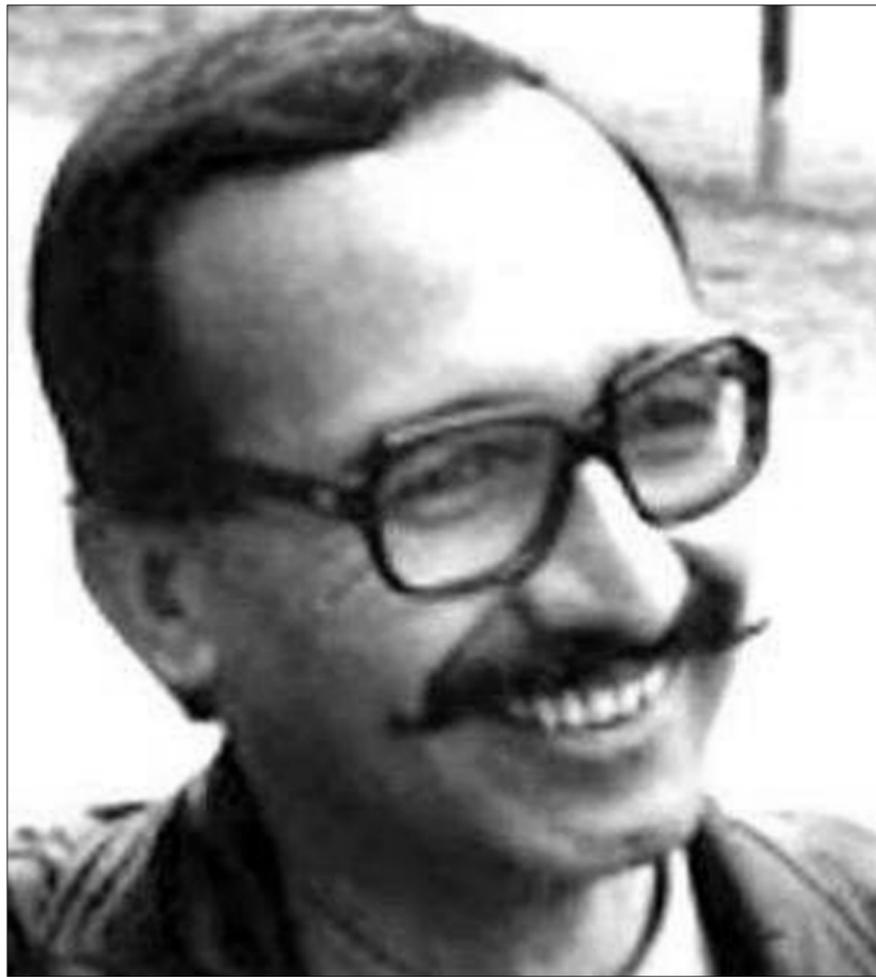
Un panel d'intellectuels français et algériens est convié à cette rencontre dont le poète et écrivain d'art, Michel-Georges Bernard, le peintre et poète Hamid Tibouchi ainsi que des journalistes ayant côtoyé feu Djaout dont Abdelkrim Djaad et Arezki Metref. Des lectures de textes de Djaout seront données à cette occasion par le comédien et dramaturge Sid Ahmed Agoumi.

Selon l'Association culturelle berbère, à l'origine de cette initiative, il s'agit de mettre au gout du jour l'expérience d'un "symbole qui a sacrifié sa vie pour la création, la poésie, la vérité et la justice", et l'évoquer aujourd'hui, estime-t-on, c'est élargir l'arc de la liberté en le poussant à l'universel qui a toujours été sa matrice.

Déclinée sous le titre de "l'assassinat de Tahar Djaout, 20 ans déjà, un idéal impérissable", l'hommage prendra, dans un second acte, la forme d'une exposition de peinture "Les chercheurs d'os", l'intitulé d'un des cinq ouvrages réalisés par Djaout.

A la faveur de cette exposition, prévue du 15 mai au 2 juin au siège de l'ACB, des plasticiens de plusieurs générations lui rendront hommage et apporteront leur "reconnaissance" à l'affection que leur vouait l'écrivain de son vivant.

Selon le journaliste et réalisateur Abderrezak Larbi Cherif, l'œuvre de



Djaout est "toujours d'actualité". "Cette œuvre gagnerait encore à être connue et appréciée à sa juste valeur car tous les sujets traités par Djaout, comme la bureaucratie (Les Vigiles) où l'Algérie de la décennie noire (Le dernier été de la rai-

son), alimentent encore notre quotidien", a-t-il affirmé à l'APS.

Pour le réalisateur du documentaire *Tahar Djaout, un poète peut-il mourir* (2011), il est "grand temps" que l'œuvre universelle de l'intellectuel disparu soit portée à l'écran afin, a-t-il dit, d'assurer sa pérennité.

Tahar Djaout naît le 11 janvier 1954 à Oulkhou en Kabylie. A l'âge de 10 ans, sa famille s'installe à Alger. Après des études de mathématiques, il débute dans le journalisme à *El Moudjahid Culturel*. De 1980 à 1984, il dirige la rubrique culturelle d'Algérie-Actualité qu'il quittera en juin 1992, pour fonder avec Abdelkrim Djaad et Arezki Metref l'hebdomadaire *Ruptures*. Il sera assassiné, le 26 mai 1993. Il a laissé une œuvre jugée considérable entre poésies et romans.

APS

RELIZANE

## L'importance de l'image dans l'œuvre pédagogique

Les participants à un colloque national sur la littérature de l'enfant ont insisté, lundi à Relizane, sur l'importance de l'image dans l'œuvre pédagogique destinée aux enfants.

Lors de cette rencontre, organisée au centre universitaire par l'Institut des lettres et des langues, les participants ont mis l'accent sur le rôle de l'image dans les contes pour enfants, soulignant que l'image "constitue un des éléments importants permettant d'initier l'enfant aux valeurs de l'éducation et de l'aider à les comprendre."

Les intervenants lors du colloque ont insisté sur le choix des images conçues pour enfant qui doivent avoir "une dimension instructive".

Dans ce cadre, l'enseignante Nawel Hifri de l'université de Mostaganem a exhorté, dans une communication intitulée "la dimension culturelle et instructive des dessins animés à l'ère de la mondialisation", à produire des dessins instructifs et conformes aux valeurs de la société.

Elle a ajouté que les dessins animés, en ce temps de la mondialisation, "ont un aspect négatif plus que positif sur l'enfant et ne sont pas compatibles avec sa réalité", d'où l'intérêt de produire des dessins animés localement. De son côté, l'universitaire Alima Naoun de Batna a mis en garde contre les risques des contes occidentaux traduits pour enfants et leur retombées sur les valeurs, soulignant que le traducteur "doit être avant tout un éducateur soucieux des valeurs."

L'enseignante Fatima Mokadem du centre universitaire de Relizane a axé sa communication sur la construction artistique du récit, soulignant que celui-ci "doit procurer du plaisir à l'enfant et perfectionner son savoir-faire". Mme Mokadem a insisté au passage sur la révision de chaque production de contes pour éviter des errements affectant négativement l'enfant.

Le programme de cette rencontre de deux jours, à laquelle prennent part des professeurs d'universités du pays, comporte des communications traitant, entre autres, du discours de l'image dans les contes pour enfants, de l'impact des contes traduits, et de la rhétorique dans les dessins animés.

APS

MISES EN EXERGUE À ADRAR

## L'importance historique du manuscrit



L'importance historique du manuscrit, sa valorisation et sa préservation ont été mises en exergue, lundi à Adrar, lors d'une journée d'étude sur le thème "L'industrie du manuscrit".

Mise sur pied par le Centre national des manuscrits (CNM), dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, cette rencontre a pour objectifs de valoriser le manuscrit, en axant sur son importance historique et inculquer des techniques de préservation de la forme de ce patrimoine, mémoire collective de la société, a indiqué la directrice du CNM, Saliha Laadjal. Les

travaux, lors de cette rencontre de deux jours, donneront lieu à la présentation, par des chercheurs en bibliothéconomie et des spécialistes de la Bibliothèque nationale et de l'Institut national d'archéologie, des communications sur la prise en charge technique du manuscrit, les spécificités des manuscrits d'Ahl El-Abed (Tindouf), en plus des techniques de revêtement de ces anciens ouvrages.

Dans sa communication intitulée "L'art de confection du manuscrit", l'universitaire Benbella Kheira, de l'Institut national d'archéologie, a indiqué que "le manu-

scrit demeure, en dépit des aléas et des mutations historiques, le patrimoine le plus résistant, grâce aux efforts fournis par les Oulémas, Chouyoukh et connaisseurs, qui font la fierté de la wilaya d'Adrar".

"Le manuscrit n'est pas un simple ouvrage riche en science et en savoir, mais est un patrimoine et un objet de recherches dans ses volets matériel", a estimé l'intervenante.

Mme Benbella a également abordé les composants matériels du manuscrit, dont les différents produits d'écriture et de revêtement et les périodes traversées par ce manuscrit, dont celles des califes Abbassides et Omeyyades.

Cette rencontre a également donné lieu à la projection d'un film documentaire sur les activités du CNM en matière de classification de certains manuscrits déposés aux Khizanate (bibliothèque) de la région où plus de 56 armoires riches de plus de 6.840 manuscrits y ont été recensées.

Des exposés sur les vieilles éditions du Mashaf Ech-Cherif (saint Coran) en Algérie, dont le modèle de Mashaf Al-Djamie Al-Djayed et sur les composants de l'industrie des manuscrits, ont été présentés lors de cette rencontre qui prévoit, en marge des travaux, une exposition de manuscrits provenant du Centre national des manuscrits.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NIF : 000317019006552

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE**  
**N° : 03/2013**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'environnement de la wilaya de Djelfa, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre : N° 01/2013 relatif à :

1. Lot 01 : L'acquisition d'une niveleuse (01)
2. Lot 02 : L'acquisition d'une pelle sur pneus (01)

Paru au journal national *Akhbar El Yaoum* du 26/01/2013 et ce dans le cadre de :  
"Acquisition du matériel d'exploitation du CET de MESSAAD"

Après analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise ci-après désignée :

1. Lot 01 : l'acquisition d'une niveleuse (01)  
-Soumissionnaire retenu : Bergerat Monnoyeur Algérie Spa.  
-N.I.F : 099830012240074  
-Montant de l'offre en TTC (après rabais) : 26.440.000, 00 DA  
-Critère de choix : l'offre la mieux disante avec une note finale : 76,50/ 100  
(Soit la somme d'une note technique : 58,57/60 + une note financière : 38,18/40)  
-Délais de livraison : 28 jours  
-Délais de garantie : 25 mois

**2.Lot 02 : L'acquisition d'une pelle sur pneus (01) : infructueux**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP conformément aux articles 114 et 125 alinéa 15 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°12-23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la Direction de l'environnement de la wilaya de Djelfa au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Midi Libre N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013 - ANEP - 521 165

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA  
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/2013**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un programme de logements publics locatifs énumérés ci-dessous.  
**5.PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 TRANCHE 2011 (3250 logements)**

| LOCALISATION        | TYPE | PROGRAMME              | LOTS   | BET               |
|---------------------|------|------------------------|--|-------------------|
| SOUR<br>EL GHOZLANE | LPL  | 200/3250/<br>LOGEMENTS | Lot 01 : 110 logements<br>+ commerces (blocs 01, 02, 03,<br>04 et 05) en lot TCE<br>sauf VRD | BET<br>HADJI ABID |
|                     |      |                        | Lot 02 : 35 logements<br>+ commerces (blocs 06 et 07)<br>en lot TCE sauf VRD                 |                   |
|                     |      |                        | Lot 03 : 55 logements +<br>commerces (blocs 08, 09<br>et 10) en lot TCE sauf VRD             |                   |

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de BOUIRA sise à la cité des 1100 logements à BOUIRA, commune de BOUIRA - wilaya de BOUIRA contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000 DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes.

- Une enveloppe contenant "l'offre technique" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges
- Une enveloppe contenant "l'offre financière" comprenant les pièces requises par le cahier des charges

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

**Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA**  
"SOUMISSION A NE PAS OUVRIR"

Avis d'appel d'offres national ouvert n°015/OPGI/2013

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'article 02 page 34 (instructions aux soumissionnaires du cahier des charges).

La date de dépôt des offres est fixée au 21ème jour avant 12h00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13h00 heures.

Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires. **LE DIRECTEUR GENERAL**

Midi Libre N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013 - ANEP - 521 308

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BLIDA  
COMMUNE DE BLIDADIRECTION DES FINANCES  
Bureau des marchés publics**AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°290/2013****AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**NATIONAL RESTREINT**

La commune de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**REALISATION RÉSEAU ASSAINISSEMENT DOMAINE**  
**MELLAK ET ZERROUKI COMMUNE DE BLIDA**

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de catégorie deux (02) et plus activité principale travaux hydrauliques en cours de validité contre paiement des frais de tirage fixés à 1 000.00 DA.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Blida sis Avenue Tayeb El Djoughlali.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

**A- L'offre technique comprendra :**

- 1-Instruction aux soumissionnaires paraphée et signée selon modèle joint
- 2-Déclaration à souscrire dûment signée par la personne habilitée selon modèle joint
- 3-Registre de commerce immatriculé (copie légalisée)
- 4-Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée)
- 5-Certificat de qualification et de catégorie deux (02) et plus activité principale travaux hydrauliques en cours de validité (copie légalisée)
- 6-Les bilans comptables de l'entreprise des trois (03) dernières années visés par les services des impôts (copie légalisées)
- 7-Extrait de rôle en règle en cours de validité (copie originale)
- 8-Attestations de mises à jour CNAS, CASNOS, CASNOS (copies légalisées), CACOBATPH (copie légalisée) en cours de validité
- 9-Extrait du casier judiciaire du signataire du dossier datant de 03 mois au plus (copie légalisée)
- 10-Liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet (avec les pièces justificatives : carte grise accompagnée par les factures d'achat, police d'assurance contrat de location notarié qui couvre la durée du marché
- 11-Liste du personnel clés avec CV, diplômes et attestations CNAS en cours de validité de l'encadrement prévu pour le projet
- 12-Références professionnelles (attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage public pour les travaux de même nature réalisés durant les trois (03) dernières années (copies légalisées)
- 13-Planning des travaux
- 14-Statut de l'entreprise (photocopie légalisée)
- 15-Déclaration de probité selon modèle joint
- 16-Attestation de dépôt des comptes sociaux
- 17-le NIF numéro d'identification fiscale.

**B-L'offre financière comprendra :**

- 1-Soumission dûment signée selon modèle joint
- 2-Bordereau des prix unitaires paraphé et signé
- 3-Devis quantitatif et estimatif paraphé et signé.

Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

**SOUMISSION : REALISATION RÉSEAU ASSAINISSEMENT**  
**DOMAINE MELLAK ET ZERROUKI COMMUNE DE BLIDA**  
**- A NE PAS OUVRIR -**

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Blida sis Avenue Tayeb Djoughlali.

La date pour le dépôt des offres est avant 12h au 21 jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP

Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures au siège de la commune de Blida.

(Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013 - ANEP - 521 152

AFFAIRE MC ALGER

# Le suspense continue...

*Le verdict relatif à l'affaire du boycott des joueurs, dirigeants et entraîneurs du MC Alger de la cérémonie de remise des médailles suite à leur défaite en finale de Coupe d'Algérie contre l'USM Alger n'a pas été encore prononcé par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel.*



PAR MOURAD SALHI

Auditionnés lundi pendant plusieurs heures, les acteurs de cette regrettable affaire, à leur tête Omar Ghrib, coordinateur de la section de football, semblent être dans de beaux draps. Ce dernier risque une radiation à vie. Ce responsable, qui a indiqué à la commission de discipline qu'il s'agit d'une réaction qui est survenue suite à une déception, pourra éventuellement être condamné à deux années de suspension. "Ce qui s'est passé est regrettable. Mais je dirai encore une fois que c'était une réaction d'une grande déception. Voila ce que j'ai dit à la Ligue de football", a-t-il indiqué. La commission de discipline de cette instance nationale de football, présidée par Hamid Haddadj, a, en effet, demandé des rapports complémentaires ainsi que des

précisions avant d'annoncer son verdict. A cela s'ajoute également l'audition de Kamel Amrouche, président de la Société sportive par actions (SSPA) du MCA, qui ne s'est pas présenté lundi devant la commission. "Compte tenu des déclarations des personnes concernées, des rapports complémentaires et des précisions ont été demandés. La commission de discipline poursuivra ses auditions et ses délibérations et communiquera les décisions dans les meilleurs délais", écrit cette instance sur son site internet. "Nous avons auditionné trois des quatre personnes convoquées. Amrouche s'est excusé. On doit l'auditionner lui aussi avant de prendre une décision sur cette affaire dans les plus brefs délais", a déclaré Haddadj à la presse. La commission de discipline a auditionné également les officiels du match, arbitre

directeur, 4e arbitre et commissaire au match.

Des rapports sont actuellement entre les mains de cette commission qui ne tardera pas à prononcer les décisions. Selon des indiscretions, la commission a déjà tranché dans cette affaire, mais elle ne voulait pas rendre le verdict avant le match du MC Alger face à l'ES Sétif qui a eu lieu hier au stade 5-Juillet.

La Ligue nationale de football a auditionné aussi les deux joueurs, à savoir le gardien de but Faouzi Chaouchi et le capitaine de l'équipe Réda Babouche pour s'expliquer sur leur attitude et celle de leurs coéquipiers lors de cette rencontre. Le premier responsable de la barre technique, en l'occurrence Djamel Menad, s'est présenté également.

M. S.

USM BLIDA

## L'entraîneur Kamel Bouhella jette l'éponge

Les négociations entamées par la direction de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football) et l'entraîneur Kamel Bouhella en vue de lui prolonger son contrat "ont peu de chances" d'aboutir, a-t-on appris, mardi, auprès de l'intéressé. "J'aimerais bien poursuivre le travail que j'ai entamé avec l'USMB, mais ça ne dépend pas seulement de moi, car au vu des négociations entamées à ce propos, on est encore loin de tomber sur un accord à la hauteur de mes espérances", a déclaré, à l'APS, l'ancien coach du Paradou AC de football. Successeur de Salim Menad aux commandes techniques de l'USMB au milieu de la saison, Bouhella a été le troisième entraîneur engagé par le président du club phare de la ville des Roses, Mohamed Zaïm, au cours de l'exercice 2012-2013 qui a pris fin ven-



dredi dernier. Son parcours a été jugé satisfaisant, puisque sous son règne, les Vert et Blanc ont failli décrocher l'une des trois premières places au classement donnant accès à Ligue 1, un palier qu'ils avaient quitté à l'issue de l'exercice 2011-2012. "J'ai rejoint l'USMB dans des conditions

difficiles. Malgré cela, j'estime que j'ai réussi à remonter la pente, terminant à la cinquième place le championnat et ce, grâce à la collaboration de tout le monde", s'est félicité Bouhella qui s'est dit prêt à poursuivre l'aventure avec les Blidéens, "pour peu que l'on accède à (ses) conditions". En fait, l'aspect financier n'est pas le seul handicap qui retarde encore la conclusion d'un nouvel accord entre l'USMB et Bouhella, selon ce dernier, qui souhaite "être impliqué, entre autres, dans l'opération de recrutement". Le technicien algérois devrait être fixé sur son avenir avec la formation cher à Zaïm "avant la fin de la semaine en cours", a-t-il encore fait savoir, précisant avoir reçu "des contacts d'autres clubs", et sur lesquels il va pencher s'il ne parvient pas à trouver un accord avec la direction blidéenne.

HANDISPORT-  
CHAMPIONNAT  
D'ALGÉRIE OPEN  
D'ATHLÉTISME

### Participation relevée au stade annexe à Alger

Une participation relevée est annoncée au championnat d'Algérie Open d'athlétisme handisport, ouvert cette année aux athlètes étrangers, du 16 au 18 mai au stade annexe du Complexe sportif olympique (OCO), a-t-on appris, mardi, auprès de la Fédération algérienne handisports (FAH). "Le championnat d'Algérie-2013 a un cachet spécial. Il est sélectif et inscrit au calendrier annuel du Comité paralympique international (IPC), puisque les résultats et les records obtenus par les athlètes seront homologués par l'instance internationale", a déclaré, à l'APS, le nouveau directeur technique national de la FAH, Zoubir Aïchaine. Côté participation, le rendez-vous d'Alger concernera les détenteurs des seize premières places dans chaque course lors des cinq derniers meetings organisés depuis le début de la saison, en plus des athlètes occupant les douze premières places aux concours des mêmes rendez-vous sportifs. Ceux-là sont rejoints par des athlètes représentant la Jordanie, le Gabon entre autres. A cet effet, nous avons procédé à l'installation du comité d'organisation, dont les membres veilleront au bon déroulement de cette manifestation. "Le comité d'organisation a été installé, aujourd'hui, et les tâches ont été réparties sur ses membres afin de réunir les moyens et conditions pour la réussite de cet événement sportif qui sera supervisé par le délégué de l'IPC, le Tunisien Tarek Souei. Des réunions de coordination sont prévues, avant le coup d'envoi du championnat auquel plusieurs personnalités politiques et sportives seront conviées", a indiqué M. Aïchaine. Le comité d'organisation, présidé par un membre fédéral, Rabah Halimi, comprend plusieurs commissions (technique, médicale, communication, matériel, protocole, entre autres). Au delà de l'aspect organisationnel qui déterminera la réussite du rendez-vous, le Championnat d'Algérie Open d'athlétisme, constituera une belle opportunité pour les athlètes algériens pour réaliser des performances leur permettant de participer au prochain Championnat du monde de Lyon (juillet-2013). "Ce rendez-vous national sera le dernier test pour nos athlètes pour confirmer les performances des derniers Jeux paralympiques de Londres-2012. Ce sera surtout la seule occasion pour nos athlètes pour réaliser les minima de participation aux Mondiaux de Lyon (le délai de rigueur est fixé au 25 mai). C'est la seule compétition qui restera pour nos capés. Nous aurions aimé qu'elle se déroule en Algérie", a expliqué le DTN de la FAH. En marge de la compétition, l'expert de l'IPC, le Tunisien Tarek Souei assurera un stage de formation d'arbitres (80 au total), le 15 mai au siège du Comité olympique algérien (COA). Il permettra aux participants d'actualiser leurs connaissances par rapport à ce qui se fait au plus haut niveau en matière de classification, jumelage des classes, table de cotation, etc.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

### Référence : EmploiPartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.  
D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploiPartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploiPartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploiPartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
  - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
  - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
  - Supervise et contrôle la gestion des agences.
  - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
  - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
  - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiPartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ADRAR  
DIRECTION DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

## AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction de la Formation Professionnelle de la wilaya d'Adrar informe que l'attribution provisoire du marché relative au lot n°03 : bloc réfectoire, cuisine dans le cadre de l'opération d'étude, réalisation et équipement d'un centre de formation professionnelle et apprentissage à TIMIAOUINE au nom ETB REMDHANI SIDI MOHAMED émis sur le quotidien **ELMECHOUAR ALSIACI** le 05/05/2012 ainsi que **MIDI LIBRE** le 05/12/2012 a été annulé.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013 - ANEP - 521 286

**MIDI**  
Libre  
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

## Cuisine

### Couscous végétarien



#### Ingrédients :

500 g de couscous fin  
2 kg d'épinard  
200 g d'oignons  
6 pommes de terre  
3 courgettes ou 200g de potiron  
200 g de pois chiches trempés  
3 poivrons ou piments  
4 tomates fraîches  
Une pincée de paprika  
Sel, poivre  
4 c. à soupe d'huile d'olive  
1/4 de litre d'eau

#### Préparation :

Faire chauffer dans la marmite du couscoussier ou dans un fait-tout l'huile, ajouter les oignons hachés et laisser mijoter pendant 1 minute, ajouter les tomates concassées, les épinards, les pois chiches, le paprika, le sel, le poivre et l'eau.

Dans une terrine, mélanger le couscous avec un peu d'eau froide, 2 c. à soupe d'huile d'olive, le placer dans le haut du couscoussier et faire cuire à feu moyen en même temps que les légumes durant 30 minutes.

Verser le couscous dans une terrine, l'écraser doucement avec une louche ou une cuillère en bois, le couler à la main de façon à bien détacher les grains. Ajouter les pommes de terre et les courgettes aux autres légumes dans le bouillon, remettre le couscous dans le haut du couscoussier et laisser cuire à feu moyen durant 15 minutes. Retirer du feu, laisser reposer. Entre temps, ajouter les poivrons dans la marmite. Mélanger le couscous avec une pincée de poivre, le verser dans un plat, le garnir avec les légumes et l'arroser d'épinards.

### Crème de dattes



#### Ingrédient :

30 dattes deglet-nour dénoyautées  
1 pot de crème fraîche  
200 g de fruits secs

#### Préparation :

Faire passer les dattes et la crème fraîche dans le mixeur. Mettre dans des coupes. Saupoudrer de fruits secs concassés (amandes, pistaches, noisettes...). Laisser refroidir pendant une demi-heure avant de servir.

## FORME ET SILHOUETTE

# Corrigez vos petits défauts

*Un ventre un peu mou, des cuisses rebondies. Même si vous n'êtes pas une fane des clubs fitness, vous pouvez venir à bout de vos petits défauts. A condition de savoir choisir le sport le plus adapté. Suivez le guide !*

### Un dos rond

Faites, de l'équitation, du volley-ball ou encore du basket-ball. Ces sports permettent de développer la musculature postérieure et donnent l'impression d'une silhouette plus élancée grâce à l'extension qu'ils réclament.

**A éviter :** le handball, qui risque de trop muscler les pectoraux ; ainsi que la brasse et la musculation du buste à l'aide d'appareils.

### Epaules larges

Pour retrouver une silhouette harmonieuse, choisissez des sports qui musclent les jambes : ski, roller, danse.

**A éviter :** le tennis et la natation qui

développent essentiellement les muscles des épaules.

### Ventre mou

Jetez-vous à l'eau et nagez le dos crawlé. Ce sport permet de muscler la ceinture abdominale. Si vous êtes fane de musique latino, lancez-vous dans la salsa qui nécessite de l'endurance.

**A éviter :** la brasse ainsi que le vélo qui ne muscle pas les abdominaux et dont les à-coups peuvent accentuer l'aspect "ventre détendu".

### De gros mollets

Faire de la danse modern-jazz (afin d'éviter les sauts qu'on retrouve dans les autres danses et qui musclent trop les mollets). Mais aussi, pratiquer la natation.

**A éviter :** le vélo, qui bien évidemment fait trop travailler les mollets,

### Fortes cuisses

Faites de la corde à sauter et du jogging qui favorisent l'affinement des membres inférieurs.

**A éviter :** le golf, ainsi que les sports



qui par définition ne font pas beaucoup travailler les jambes.

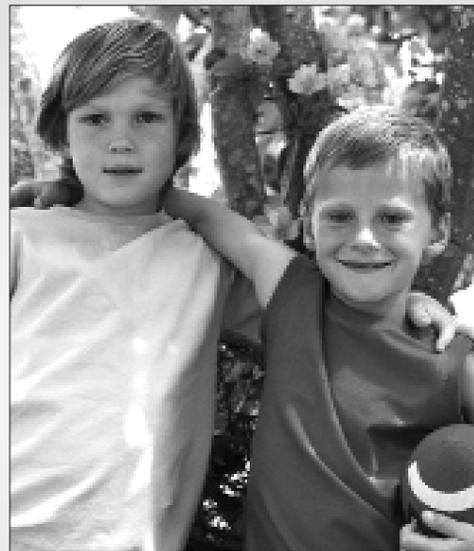
## ACTIVITÉ PHYSIQUE DES ENFANTS

### Quels sports et à quel âge ?

Sans contre-indication particulière autre que l'excès, le sport apprend à l'enfant à maîtriser son corps et à avoir confiance en lui. Quels sont les sports à privilégier ?

#### Le sport à tout âge

Faire du sport fait partie des bonnes habitudes que l'on transmet à ses enfants. Même les plus jeunes y participent. "Les bébés à partir de quatre mois peuvent être initiés aux joies de la natation. Il s'agit plus d'une activité d'éveil corporel, les familiariser progressivement avec l'eau", expliquent les pédiatres. "A partir de quatre ans, un enfant a les capacités physiques pour pratiquer un sport. "Et à six ans, un enfant a appris à synchroniser ses mouvements. Sa mémoire entre en action pour retenir ce qui lui est enseigné. Sa souplesse naturelle lui permet de se développer davantage en exerçant régulièrement une activité physique", affirment encore les pédiatres. De la danse au football en passant par le judo, tous les sports sont permis de moment qu'ils soient toujours dosés raisonnablement.



#### Chacun ses goûts

Les parents doivent se monter à l'écoute des désirs de leurs enfants. En général, ces derniers n'hésitent pas à communiquer leurs envies, les plus excentriques parfois. Si on doit réfréner les caprices les plus fous, les parents peu-

vent laisser leurs bambins choisir selon leurs préférences, qui ne tarderont pas à s'exprimer en fonction de leur personnalité et de leur entourage. "Un enfant réservé peut très bien décider soudainement de se mettre à un sport collectif pour s'ouvrir aux autres. De même, un enfant renfermé reprendra confiance en lui en exerçant un sport comme le judo où il apprendra à se défendre".

#### Pour le plaisir

Le plus important, c'est de s'amuser ! Le sport doit rester un jeu, un moyen de se défouler, de partager ses émotions avec d'autres enfants. L'esprit de compétition viendra peut-être à l'adolescence quand la passion d'un sport se révélera être une vocation. Mais en attendant, les parents ne doivent pas perdre de vue que le sport est une détente pour l'enfant et non une contrainte. "L'enfant apprend à se discipliner et à respecter joyeusement les règles du jeu. C'est la meilleure école pour apprendre à faire de son mieux, à poursuivre un effort tout en s'amusant", soulignent les pédiatres.

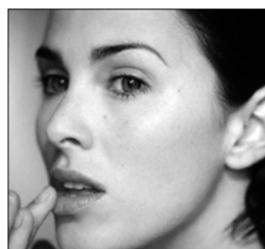
## Trucs et astuces

### Démaquillant fait maison

Mélangez soigneusement un volume de jus de citron ou d'orange, un volume de vaseline et un volume d'huile d'amande douce, pour obtenir une préparation homogène. Remuez bien avant chaque utilisation.



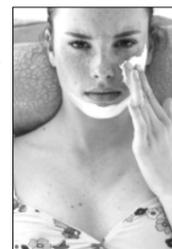
### Lèvres gercées



Pour retrouver de belles lèvres, passez un peu d'huile d'amande douce le soir avant de vous coucher. Vos lèvres seront ainsi réhydratées et retrouveront leur douceur.

### Lait de toilette au miel

Mélangez soigneusement une c. à soupe de miel dans 20 cl de lait. Vous pourrez utiliser cette préparation chaque matin et chaque soir. Il suffit ensuite de rincer votre peau "sucrée" avec une lotion. Conservez la préparation au frais (maximum 8 jours).



### Dents blanches

Brossez-vous dents les tous les jours avec du jus de citron frais.

**Autre solution :** brossez-les avec un peu de bicarbonate de soude. Attention, toutefois à ne pas renouveler cette opération trop souvent, car le bicarbonate de soude risquerait d'abîmer l'émail de vos dents.



Page animée  
par Ourida Aït Ali

# Mots Fléchés N°1673

|                                     |  |                             |  |   |   |  |
|-------------------------------------|--|-----------------------------|--|---|---|--|
| embrouillai<br>bécotaient           | résider<br>sorcellerie                   | statuée<br>lutte            | encore  <br>déchirer<br>frange           | brattait<br>beux des<br>exploits<br>sacrifiés | pussantes                                   | soustrait<br>en tenue<br>d'Eye         |
| porteur<br>stagner                  |  |                             |  |   | voie<br>urbaine<br>jeunes<br>étudiants      |  |
| pouffera<br>signe de<br>pointée     |  |                             | hardes-<br>se<br>débris                  | arme de<br>poisson<br>note de<br>olé          |   | façon-<br>nées<br>débâ-<br>tante       |
| se laisse<br>tomber<br>(s')         | ourlets<br>passa<br>tout près            | parodie<br>déquér-<br>nçant |  | argile<br>rouge<br>échouais                   | devis<br>téméraire<br>atome<br>positif      | decre<br>musical<br>petit<br>navire    |
| absurde<br>la part<br>de<br>obscure |  |                             | indium<br>aulebo                         | fil de<br>lars<br>rien                        |   |  |
| fruit à<br>huile<br>vedette         |  |                             | classé                                   | réinstal-<br>les (te)<br>beau<br>pauvres      | emploi<br>théâtral<br>unités de<br>scolaire |  |
| feras<br>le fier                    | métal de<br>batte<br>petits<br>parasites | lombes                      | habitudes<br>sacrées<br>voies<br>d'accès |   | note de<br>fin<br>terre<br>ferme            | siège de<br>société<br>corp<br>céleste |
| être<br>bourrier<br>passant<br>par  |  |                             |  | trains-<br>sas<br>ennulera                    |   |  |
|                                     | demeur-<br>nées                          | feras<br>du tort<br>luste   |  | mauvais<br>odeur<br>délassé                   |   | sainte de<br>l'agenda<br>licite        |
| concordie<br>traque                 |  |                             | souhaites<br>union eu-<br>ropéenne       |   | qarrotter<br>arène de<br>patineur           |  |
| rétro-<br>grades<br>ménu            |  |                             |  | art du<br>papier<br>plie<br>brachée           |   | disposé                                |
|                                     |  |                             | posture<br>de yoga                       |   |   | paré<br>mais<br>raocouré               |
| étoile<br>de mer                    |  |                             |  |   | discours<br>inutile                         |  |

**SUDOKU**

**N°1669**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°1668**

**SOLUTIONS MOTS**

**FLECHES 1668**

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 |   |   |   |   | 8 |   |
|   |   | 4 |   | 2 |   | 1 | 7 |
| 1 |   | 5 |   | 7 | 9 |   | 2 |
|   |   |   | 5 |   |   | 9 | 1 |
|   |   |   |   | 9 |   | 6 | 3 |
|   |   | 9 |   | 4 |   |   | 5 |
|   | 4 |   |   |   | 1 |   |   |
|   |   | 3 |   | 5 | 7 |   |   |
| 5 |   |   |   | 8 |   | 6 | 4 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 4 | 9 | 6 | 2 | 7 | 8 | 5 |
| 8 | 5 | 9 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 1 |
| 5 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 6 | 7 | 1 | 2 | 9 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 9 | 2 | 8 | 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 3 | 8 | 2 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 |
| 4 | 9 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 3 | 8 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | D | E | U | S | D | R |   |   |   |
| A | L | L | E | G | R | E | S | S | E |
| L | I | B | E | R | T | A | I | R | E |
| R | U | M | I | N | E | R | T | A | P |
| M | I | N | E | R | A | L | E | A | L |
| G | I | T | E | A | N | A | T | E | L |
| N | E | R | F | G | I | F | L | E | R |
| F | A | R | A | V | E | N | O | R | F |
| T | A | R | S | E | E | C | R | A | S |
| R | I | S | E | T | T | E | A | S | P |
| O | F | U | I | T | E | S | B | O | N |
| A | N | C | R | E | R | A | S | P | A |
| H | E | U | I | T | A | L | I | E | E |
| T | R | A | N | S | I | E | B | A | S |
| U | R | E | E | S | L | A | C | E | N |
| P | A | G | E | S | A | U | T | E | R |
| D | E | S | S | T | R | A | V | E | E |
| D | E | R | T | E | S | T | E | S | A |
| A | R | A | U | R | N | E | L | O | T |
| B | R | I | E | F | E | R | T | U | Y |
| U | T | F | R | A | C | E | S | S | E |

# De spectaculaires portraits recréés à partir d'ADN récolté sur des cigarettes

*Tout a commencé avec des cheveux. L'artiste Heather Dewey-Hagborg en a récolté quelques-uns dans des toilettes publiques situés à Penn Station, à New York. Puis en étudiant l'ADN qui s'y trouvait, elle a recréé des portraits assez bluffants... Des cheveux, mais aussi des ongles, des mégots de cigarettes ou encore des chewing-gums mâchés.*

Voici ce que l'artiste a récolté, sur son trajet depuis New-York jusqu'à Brooklyn, sur les trottoirs, dans les cars, les musées... Ils ont tous été soigneusement conservés dans des petits sacs en plastique. Âgée de 30 ans, Heather Dewey-Hagborg prépare son doctorat et étudie les arts électroniques au Rensselaer Polytechnic Institute à New-York. Au cours de ses travaux, elle a ainsi extrait l'ADN de chaque objet collecté puis elle a entré les données dans un logiciel qui lui a permis de reconstituer un modèle du visage de la personne qui a laissé derrière elle un cheveu, une cigarette ou un chewing-gum. Mais l'histoire ne s'arrête pas là...

## Des portraits exposés

À partir des modèles, l'artiste a réalisé de véritables portraits à l'aide d'une imprimante en 3D. Intitulés "Strange Visions", Heather Dewey-Hagborg a accroché ces masques aux murs de plusieurs galeries. À côté des portraits, elle a disposé une boîte avec différents compartiments contenant l'échantillon original, les données ADN et une photo de l'endroit d'où il provient, l'ensemble donnant un résultat pour le moins inattendu. À noter que l'artiste s'est tout de même limitée dans le choix des objets qu'elle a récoltés. Heather Dewey-Hagborg s'est refusée à ramasser des échantillons de salive ou encore des préservatifs usagés. Mais ce sont, et de loin, les mégots de cigarette qui ont donné les meilleurs résultats. "Les fumeurs imprègnent vraiment le filtre des cigarettes avec leur salive. Résultat, c'est sur les mégots que



les échantillons d'ADN sont les plus présents", explique-t-elle citée par le Smithsonian Mag. Un processus créatif en plusieurs étapes. Avant de mettre en place son projet, l'artiste a étudié la biologie moléculaire dans un laboratoire, lui permettant d'en apprendre plus sur l'extraction d'ADN et la réaction en chaîne par polymérase. Une fois les échantillons collectés, Heather Dewey-Hagborg s'est rendu dans un laboratoire, Genspace situé à Brooklyn ou celui situé sur le campus du Rensselaer Polytechnic Institute. Elle s'est ensuite servie de kits d'extraction d'ADN classiques pour analyser le génome présent dans les échantillons. Par exemple, pour un chewing-gum mâché,

elle a sectionné un petit morceau qu'elle a recoupé ensuite en toutes petites parties. Elle a alors inséré ces morceaux dans un tube contenant divers produits chimiques, qu'elle a laissé incubé. Elle a ensuite placé le tube dans une centrifugeuse, plusieurs fois, jusqu'à ce que les produits chimiques aient extrait l'ADN purifié. Une fois ce processus achevé, Heather Dewey-Hagborg a utilisé la réaction en chaîne par polymérase sur l'ADN purifié. Enfin, elle a confié l'ADN mitochondrial à un laboratoire afin de le séquencer. Ce dernier lui a renvoyé environ 400 séquences de paires de base de guanine, adénine, thymine et cytosine. À partir de cette séquence, Heather Dewey-Hagborg a pu regrouper des informations sur le genre, la couleur des yeux, l'origine, le poids de la personne ainsi que d'autres aspects de la morphologie faciale, comme l'espace entre les yeux. "J'ai pu élaborer une liste de 40 à 50 traits physiques différents que j'ai pu analyser avec succès", précise-t-elle. Grâce à un programme informatique, elle a recréé un modèle en 3D du visage des personnes. "L'ascendance donne à chaque personne l'image génétique de ce à quoi elle ressemble. Les autres traits ne sont que les changements de ce portrait génétique", analyse-t-elle. L'ADN ne donne pas toutes les informations. Bien sûr, il n'existe aucun moyen de déterminer à quel point les sculptures de Heather Dewey-Hagborg sont précises. En effet, les échantillons proviennent de personnes inconnues, et il n'est donc pas possible d'effectuer une comparaison. Or, il existe certaines limites dans les liens entre les gènes et les

traits physiques du visage. "Nous n'en sommes qu'au début de l'apprentissage sur ces informations. Pour l'instant, le processus me permet de créer une version de la personne, âgée environ de 25 ans", ajoute l'artiste. Ainsi, elle n'a aucun moyen de déterminer l'âge de la personne en se basant sur son ADN. Ce projet a pour objectif de rappeler au public l'avancée du savoir dans la technologie et la génétique. Selon Heather Dewey-Hagborg, "cela montre aussi que nous laissons notre matériel génétique derrière nous un peu partout. Combiné avec la facilitation de l'accès à la biologie moléculaire, la création de ces modèles est déjà disponible à tous. La question est de savoir ce que nous allons faire de cette connaissance". Des applications dans la vie quotidienne. Récemment, l'artiste a été contactée par Hal Brown, du bureau du médecin légiste du Delaware, à propos d'une affaire classée. Cela faisait plus de 20 ans qu'Hal Brown et ses collègues possédaient les restes d'une femme non identifiée. Ils ont sollicité Heather Dewey-Hagborg pour savoir si elle était capable de reconstituer le portrait de la victime, pour permettre aux enquêteurs de l'identifier. Grâce à un échantillon d'ADN, l'artiste travaille actuellement à l'élaboration d'une sculpture du visage de la femme. "J'ai toujours adoré les enquêtes policières, mais je n'avais jamais pensé y prendre part un jour. C'est une manière intéressante d'utiliser mon art. Mais je ne peux pas imaginer où celui-ci va me conduire après cela", déclare-t-elle.

## IBM réalise le plus petit film d'animation au monde grâce à des molécules

L'entreprise IBM vient de créer le plus petit film au monde, non pas en durée mais en taille. En utilisant des molécules, IBM a en effet mis au point un film dont chaque image mesure 45 sur 25 nanomètres, soit milliardièmes de mètres. Les scientifiques ont amené l'idée du court-métrage à un tout nouveau niveau : le niveau moléculaire. IBM est en effet parvenu à créer le plus petit film de l'Histoire ! La vidéo d'une minute montre un garçon dansant, lançant une balle ou sautant sur un trampoline. L'originalité ? Le bonhomme est uniquement constitué de molécules de monoxyde de carbone individuelles, réarrangées pour lui donner sa forme. Au total, il y a 20 millions de nanomètres sur deux centimètres, et chaque image mesure 45 sur 25 nanomètres (qui équivaut à un milliardième de mètre). Intitulé *Un garçon et son atome*, le film

rappelle les tous premiers jeux vidéos, notamment lorsque le garçon lance la balle contre un mur. De plus, la vidéo est accompagnée d'une petite musique toute simple et d'effets sonores qui accentuent la ressemblance.

### Une première mondiale

Bien sûr, des atomes ont déjà été mis en mouvement auparavant. Mais, c'est la première fois que des éléments si petits ont été mis en action pour raconter une histoire, affirme Andreas Heinrich, principal chercheur sur le projet. "Ce film est un bon moyen de faire découvrir le monde des molécules et des atomes. Nous avons réalisé ce film, non pas pour diffuser un message scientifique, mais pour susciter les réactions d'étudiants", assure le scientifique. L'équipe d'IBM s'est servie d'un microscope à effet

tunnel de deux tonnes, contrôlé par télécommande, situé dans son laboratoire californien, pour filmer l'ensemble de la vidéo. Ce dernier a permis d'agrandir la surface, 100 millions de fois. Jamie Panas du Guinness Book des Records a ainsi certifié que la vidéo *Un Garçon et son Atome* était bien "le plus petit film d'animation" jamais créé, rapporte le *DailyMail*. Comment ça marche ? Le processus s'opère à moins 268 degrés. "Le froid nous a permis de faciliter les déplacements. Les atomes restent immobiles, alors qu'à température ambiante, ils se déplacent de leur plein gré", explique Andreas Heinrich. Les scientifiques se sont servis du microscope pour contrôler une minuscule aiguille, très aiguisée, sur une surface en cuivre. À moins d'un nanomètre de distance, l'aiguille attire les molécules de monoxyde de carbone avant de

les repousser vers un endroit précis de la surface cuivrée. À ce moment, les chercheurs ont pu photographier l'image, avant de passer à la suivante. Les scènes du film sont en réalité formées par les atomes d'oxygène présents dans les molécules de monoxyde de carbone, détaille le scientifique. L'équipe d'IBM a ainsi capturé 242 photographies, donnant naissance au film, composé de 242 images. Andreas Heinrich précise que les techniques utilisées pour réaliser le film sont les mêmes que celles utilisées par IBM pour réduire les espaces de stockages. "La création et la consommation de données ne cessent de devenir de plus en plus importantes. Le stockage de données doit donc être réduit au minimum, au niveau atomique. Mais, même les physiciens ont le droit de s'amuser de temps en temps", plaisante-il.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ANTIVOL POUR AUTO

**Inventeur : Abraham Neiman - Date : 1934 - Lieu : Allemagne**

Plusieurs systèmes antivol pour voiture existent de nos jours, mais le tout premier a été celui d'Abraham Neiman en 1934. Lorsque que l'antivol était enclenché, la direction de l'auto était automatiquement bloquée et les circuits électriques qui commandaient le véhicule s'arrêtaient. Tout le système fonctionnait à l'aide d'une clé qui agissait sur la ceinture de sécurité.



LA FABULEUSE  
HISTOIRE DE KEV ADAMS

22h35



Depuis son premier spectacle *The Young Man Show*, du Palais des glaces à la dernière représentation à l'Olympia, jusqu'au tournage du film *Fiston*, son premier grand rôle au cinéma, il fait partager tous les moments forts de sa jeune vie d'artiste. En 2009, il a débuté en première partie de Gad Elmaleh. Il est connu pour son rôle d'Adam Fontella, dans la série *Soda*, dont la troisième saison démarre ce soir. Les épisodes continuent de relater le quotidien d'un adolescent de 18 ans, avec ses parents, sa petite sœur diabolique Eve et ses deux meilleurs amis Slim et Ludo.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ -  
ARGENT, PRIVILÈGES

22h35



Le magazine s'est penché sur les relations parfois obscures entre l'argent et les gouvernants. L'enquête révèle qu'une partie du patrimoine des députés échappe à tout contrôle et que leurs pratiques financières s'avèrent parfois étonnantes. Maires, conseillers régionaux et autres élus sont-ils au-dessus de tout soupçon ? Voyages gratuits, logements sociaux non justifiés, permis de construire accordés en dépit du bon sens... Certains bénéficient de passe-droits. De leur côté, les journalistes dénoncent certains « pistonnés », mais bénéficient parfois eux-mêmes de privilèges.

LA PARENTHÈSE  
INATTENDUE

23h05



En 40 ans de carrière, Michel Boujenah a prouvé qu'il avait de multiples talents, notamment récompensés par un César pour *Trois hommes et un couffin*. Son premier long métrage en tant que réalisateur, *Père et Fils*, a séduit plus d'un million de spectateurs. Ce qui lui vaudra la perte d'un pari dont il livre le secret ce soir. Lauréat du prix Goncourt en 1994, l'écrivain Didier Van Cauwelaert a publié en mars *La Femme de nos vies*. Enfin, la comédienne Mélanie Bernier, 28 ans, évoque ses rôles aux côtés de Catherine Deneuve, Nathalie Baye, Fabrice Luchini et Alain Chabat.

## OUT FOR A KILL



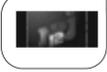
20h35



Sur un chantier de fouilles à l'est de la Chine, le brillant archéologue Robert Burns découvre un trafic de drogue orchestré par les Tong, la plus puissante triade du pays. Convaincues qu'il est impliqué dans cette sombre affaire, les autorités chinoises le jettent en prison mais, sous la pression de la DEA, le relâchent afin que Burns les mette sur la piste des Tong. Désormais utilisé comme appât, Burns affronte une vague de violence sans précédent...

LA SELECTION  
DU MIDI LIBRELES GRANDES HISTOIRES -  
ILS NOUS AIDENT À TROUVER  
L'AMOUR

22h30



Lucie, la coach parisienne, continue d'aider ses élèves à trouver l'amour malgré une nouvelle qui bouleverse sa vie. Elle prend en main la vie sentimentale de Ségolène, une mère célibataire de 21 ans. En Ukraine, Nicolas et Fabien font la connaissance de leurs nouvelles prétendantes. De son côté, Guerda organise une soirée pour présenter Dominique, chargée de communication bruxelloise, à Frédéric et Stéphane, ses deux nouveaux clients. Quant à Fabiano, il vole au secours de Sophie, une maman de 36 ans aux allures d'adolescente.

## 2 DAYS IN NEW YORK



20h45



Marion est désormais installée à New York, où elle vit avec Mingus, un journaliste de radio, leurs deux enfants qu'ils ont eus de relations antérieures et un chat. Le couple est très amoureux ! Marion est toujours photographe et prépare son exposition. Son père, sa sœur et son petit copain (qui est en fait l'ex de Marion et qui n'était pas prévu du tout) débarquent à New York pour le vernissage. Le choc des cultures mais surtout les personnalités débridées des trois arrivants vont provoquer un véritable feu d'artifice entre Mingus, un vrai «

PÉKIN EXPRESS, LE COFFRE  
MAUDIT

20h50



Pour cette sixième étape sur les routes du Chiapas, au Mexique, l'humoriste Willy Rovelli intègre l'un des binômes, pour le meilleur et pour le pire. Le handicap, cette semaine, est particulièrement lourd. L'équipe affectée doit en effet respecter un silence absolu tout au long de la course. A la moindre parole, ils seront pénalisés. La règle des « intouchables » fait également son grand retour et laisse la part belle à la diplomatie. Enfin, deux équipes se disputent la dernière place pour participer à la prochaine semaine de compétition au terme d'un véritable sprint.

REVENGE - CHARITÉ MAL  
ORDONNÉE

22h35



Victoria découvre que son mari poursuit son aventure avec Lydia et qu'il lui a versé une coquette somme d'argent. Elle lui demande de s'expliquer mais ignore que Tyler a assisté discrètement à la conversation. Emily a la surprise de recevoir la visite de Lydia qui souhaite récupérer sa maison. Celle-ci se montre même menaçante. Conrad propose à son fils et à Tyler de travailler pendant l'été dans son entreprise.

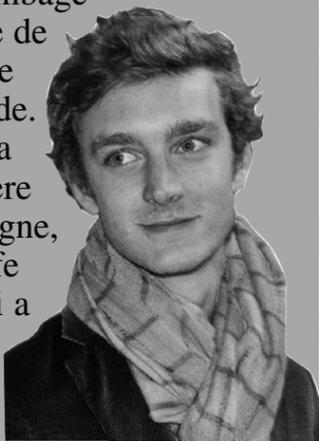
Victoria découvre que son mari poursuit son aventure avec Lydia et qu'il lui a versé une coquette somme d'argent. Elle lui demande de s'expliquer mais ignore que Tyler a assisté discrètement à la conversation. Emily a la sur-

# *Noémie Lenoir, bientôt au Crazy Horse !*

Le Crazy Horse fait appel à Kelly Brook pour offrir un show à la mesure de la capitale, en la personne de Noémie Lenoir ! Arielle Dombasle et Clotilde Courau l'ont fait avant elle.

Pierre Casiraghi,  
**il pose pour  
la marque  
Berluti**

Pierre Casiraghi s'essaye sans ambage au rôle de l'égérie de mode. Pour sa première campagne, la griffe Berluti a choisi de lui faire confiance.



**Béatrice Martin, elle va créer  
une collection pour les 3 Suisses !**

Béatrice Martin, alias Cœur de Pirate, part à l'assaut de la mode en devenant styliste pour la collection printemps-été 2013 des 3 Suisses.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 04h07 |
| Dohr    | 12h45 |
| Asr     | 16h32 |
| Maghreb | 19h45 |
| Icha    | 21h15 |

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1868 | Mercredi 8 mai 2013

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## TENTATIVES DE CONTREBANDE À TIARET 260 quintaux d'engrais chimiques saisis

Les brigades et unités de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, dimanche à Tiaret, trois opérations de contrebande d'engrais chimiques, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité.

Il s'agit de tentatives distinctes de contrebande d'une quantité d'engrais chimiques soit un total de 260 quintaux, a souligné à l'APS la même source indiquant que les transporteurs de ces produits à bord de trois camions ne détenaient pas d'autorisations réglementaires.

La première opération a été déjouée au niveau du point de contrôle de la brigade de Gendarmerie nationale dans la commune Djillali-Benamar sur la RN 91 reliant les wilayas de Tiaret et Mascara. Un camion, qui transportait 60 quintaux de ce produit sans autorisation, a été saisi.

Par ailleurs, une patrouille de la brigade de gendarmerie à Rahouia a arrêté, au niveau du même axe, un deuxième camion



transportant 100 quintaux d'engrais chimiques sans autorisation.

Pour leur part, les éléments de la Gendarmerie nationale à Mahdia ont mis en échec une troisième tentative de transport d'une même quantité de la même marchandise et au niveau de la RN 40 entre Tiaret et Djelfa.

Les produits saisis ont été remis aux services compétents et une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

## POUR DÉFAUT D'ÉTIQUETAGE

### Quinze tonnes de tapis refoulées au port d'Oran

La direction du commerce d'Oran a refoulé 15 tonnes de tapis représentant une valeur de 3 millions.

Cette cargaison de tapis en provenance de Turquie a été refusée à l'admission au port d'Oran par les services de contrôle aux frontières pour défaut d'étiquetage, a souligné le chef de service planification, suivi, évaluation et contrôle à la direction du commerce.

Fouad Helaïli a expliqué que les mentions portées sur le document ne correspondent pas à celles de l'étiquetage.

La même source a indiqué que 22 tonnes de gel douche importées des Emirats arabes unis (EAU) d'une valeur d'un million DA ont été refoulées en avril au port d'Oran pour la même infraction.

Le bilan du mois d'avril fait état égale-

ment de refus d'admission au port d'Oran de plusieurs lots d'articles d'habillements 5 tonnes et articles pour enfants 3 tonnes importés de Chine pour défaut d'étiquetage en langue nationale, de 2 tonnes de shampooing en provenance d'Espagne, produits déclarés non conformes, selon les analyses effectuées par le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), a-t-on ajouté de même source.

Les services de contrôle et de surveillance aux frontières au port de Ghazaouet (Tlemcen) ont refoulé une quantité de 22 tonnes de pommes d'une valeur de 1 million DA et 17 tonnes de poissons congelés estimées à 4 millions DA, en provenance d'Espagne pour étiquetage illisible, a-t-on indiqué de même source

## MOUVEMENT DE PROTESTATION POPULAIRE À BÉJAÏA

### Le trafic routier sur la RN 09 perturbé

Les habitants du village Tagouba ont plombé le trafic de la RN 09 pour réclamer le bitumage de l'accès à leur localité, perturbant ainsi le trafic routier de la RN 09 reliant Béjaïa à Sétif. Obstruant la voie avec des objets hétéroclites, les protestataires ont provoqué d'interminables bouchons et plombé le trafic, de part et d'autre de ce tronçon de route, par lequel transitent quotidiennement plus de 30.000 véhicules. Cette situation a provoqué la colère de dizaines d'automobilistes, notamment les employés se dirigeant vers leur travail, qui ont du emprunter des voies secondaires à travers les montagnes environnantes, a-t-on également constaté. Ce mouvement intervient en soutien à un mouvement de grève, observé dimanche, par les transporteurs de la localité pour décrier l'état de la route menant à leur vil-

lage. Selon des représentants de l'APC, le projet est inscrit depuis 2012, mais n'a pu être concrétisé à cause du rejet du dossier par le contrôle financier, "au prétexte de ne s'être pas conformé au délai de rigueur, fixé par la loi en matière d'adoption de projet par la commission municipale spécialisée". "Le projet a été retenu, adopté par l'APC en août 2012, puis entériné par la daïra en novembre dernier. Seulement avec les élections locales, il a été mis sous le boisseau pour n'en sortir qu'après les élections. D'où le retard relevé par le contrôle financier", a expliqué le président de l'APC, sollicitant "une dérogation de la wilaya pour sa mise en œuvre".

"Les avis d'appels d'offres ont été lancés et une entreprise a été retenue. Nous n'attendons que cette dérogation pour entamer la réalisation", a-t-il ajouté..

## COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE L'état de santé du Président Bouteflika "s'est nettement amélioré"

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont l'état de santé "s'est nettement amélioré", doit observer "une période normale de repos prescrite par ses médecins", a indiqué mardi un communiqué de la présidence de la République.

"Les premières investigations effectuées à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache de Aïn Naâdja à Alger, où le chef de l'Etat avait été admis le samedi 27 avril 2013, suite à l'accident ischémique transitoire sans séquelles qu'il a subi, avaient montré que son état de santé ne suscitait aucune inquiétude", rappelle le communiqué.

"Ses médecins lui avait recommandé, néanmoins, des explorations médicales



complémentaires à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, à l'issue desquelles le président de la République va entamer la phase de repos prescrite", conclut la même source.

## PRÉSIDENTE DE LA SSPA-MC ALGER

### Kaoua affiche ses ambitions

Abdenour Kaoua, pressenti, selon la presse spécialisée, pour présider le conseil d'administration de la société sportive par actions (SSPA) du MC Alger, s'est dit mardi "intéressé par le challenge", affirmant toutefois "n'avoir reçu pour le moment aucun contact des responsables de la Sonatrach".

"Je suis intéressé par le challenge, d'autant plus qu'il s'agit du club de mes premiers amours, mais à l'heure où je vous parle, je n'ai reçu aucune proposition dans ce sens", a déclaré à l'APS, l'ex-entraîneur des gardiens de but de la sélection nationale.

La Sonatrach qui détient 77,5 % des actions du capital de la SSPA-MCA depuis janvier 2013, s'apprête à opérer un changement important aux commandes administratives du club, en mettant fin aux fonctions de Kamel Amrouche, le président du conseil d'administration, et Omar Ghrib, le coordinateur de la section football.

Les deux hommes sont désignés comme étant les premiers responsables de l'incident protocolaire lors de la défaite du Mouloudia en finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-0), mercredi passé au stade du 5-juillet, lorsque les joueurs et dirigeants mouloudéens avaient boycotté la cérémonie de remise des médailles présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Les deux responsables du club de la capitale, ainsi que l'entraîneur Djamel Menad et le capitaine d'équipe, Réda Babouche, ont été convoqués par la commission de discipline de la Ligue du foot-

ball (LFP) lundi. Hormis, Amrouche, qui s'était excusé, les trois autres ont répondu présents et ont été auditionnés, en attendant que le verdict soit prononcé ultérieurement, selon la LFP.

Kaoua, ancien gardien de but du MCA, avait remporté avec ce club plusieurs titres nationaux et maghrébins, ainsi qu'une Coupe d'Afrique des clubs en 1976, la première pour le football algérien sur la scène continentale.

Après sa retraite, il avait exercé plusieurs fonctions au sein du Doyen, qu'il a entraîné et gagné avec lui la coupe d'Algérie en 1983, avant de devenir son directeur technique. Il a intégré le staff technique de la sélection algérienne en 2001 sous l'égide de Rabah Madjer, mais après le limogeage de ce dernier en début de 2002, il a choisi de s'exiler en Arabie saoudite où il est resté sept ans au cours desquels il a travaillé comme entraîneur de gardiens de but, notamment à l'Ittihad de Djeddah et Al-Ittifaq.

Sollicité par la Fédération algérienne, il est rentré au pays en 2009 pour faire partie du staff technique de la sélection olympique et celle des locaux. Le même staff dirigé par Abdelhak Benchikha a été promu en équipe fanion après le départ de Rabah Saâdane en septembre 2010. Il restera en poste même après l'arrivée de l'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, en juillet 2011.

Il quittera néanmoins l'encadrement technique des Verts après la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) en Afrique du Sud.

## COOPÉRATION MILITAIRE

### Le chef d'état-major de l'ANP reçoit le chef d'état-major général des Forces terrestres britanniques

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mardi à Alger le général d'Armée, Peter Wall, chef d'état-major général des Forces terrestres britanniques, en visite officielle de deux jours - 6 et 7 mai - en Algérie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

L'audience qui s'est déroulée au siège de l'état-major de l'ANP, s'inscrit dans le cadre de la "consolidation des relations de coopération militaire et sécuritaire entre les forces armées des deux pays", précise la même source. La rencontre a permis également aux deux parties d'aborder les "questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.